

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.

Vol I

QUEBEC, SAMEDI, 10 JUIN 1876

No. 3

QUÉBEC, 10 JUIN 1876.

De l'Éducation au Canada.

(Suite.)

Pendant ce temps, pendant que le peuple des États-Unis se formait par l'école à un sentiment de plus en plus large, à une intelligence de plus en plus élevée des institutions libres, de telle sorte que, dès l'origine, il en appréciait toute la valeur et savait défendre ses droits, que voyait-on au Canada ? Ici, nous allons ouvrir une page de Garneau, de cet historien patriotique et populaire, dont on a eu beau mutiler l'œuvre, sans pouvoir en entamer les proportions ni anéantir l'esprit d'impartialité et d'indépendance qui l'avait conçu. Se reportant à la condition morale et intellectuelle de notre pays vers le milieu du dix-septième siècle, Garneau écrit :

“ L'éducation des jeunes garçons fut abandonnée entièrement à la direction du clergé, qui fut le seul corps enseignant à peu d'exceptions près avec les religieux sous la domination française. Le gouvernement ne s'occupait jamais de cet objet si important, si vital. Soit politique, soit désir de plaire au sacerdoce, en lui léguant l'enseignement, il laissa le peuple dans l'ignorance ; car alors, il faut bien le reconnaître, les clergés comme les gouvernements sous lesquels ils vivaient, considéraient l'instruction populaire comme plus dangereuse qu'utile. Le Canada fut encore moins exempt de ce préjugé funeste que plusieurs autres pays. Il n'y fut jamais question de plan général d'éducation ; il n'y eut jamais d'écoles publiques dans les paroisses, qui restèrent plongées dans les ténèbres ; et, chose inouïe, l'imprimerie ne fut introduite au Canada qu'en 1764, ou 156 ans après sa fondation.

Les maisons d'éducation, nécessairement peu nombreuses, étaient en général confinées aux villes. Les séminaires de Québec et de Montréal ouvrirent des classes pour les enfants. Les Récollets firent aussi l'école dans leur monastère. Mais les Jésuites étaient ceux qui, par état, devaient se placer à la tête de l'enseignement et lui donner de l'impulsion. Ils furent moins heureux au Canada qu'ailleurs ; leurs classes furent de tout temps peu considérables ; on n'y comptait qu'une cinquantaine d'élèves du temps de l'évêque de St. Valier. Aucun d'eux n'a laissé un nom dans les lettres. Contents d'une certaine mesure de connaissances suffisantes pour le courant des emplois, ils n'ont produit en aucun genre de science des hommes profonds ; il faut même convenir qu'il y avait peu de secours, peu de livres et peu d'émulation. Le gouvernement se donnait bien de garde de troubler un état de choses qui rendait les colons moins exigeants, moins ambitieux, et par conséquent plus faciles à conduire, car l'ignorance et l'esclavage existent toujours ensemble. Telle est

en peu de mots l'histoire de l'éducation au Canada durant le premier siècle et demi de son existence : c'est la page la plus sombre de nos annales ; et nous en sentons encore les pernicioeux effets. La métropole fut punie la première de son oubli coupable et impolitique à cet égard ; si le peuple eût été plus éclairé lorsque la guerre de 1755 éclata, il aurait été plus industrieux, plus riche, plus populeux, et il aurait pu en conséquence opposer une résistance non pas plus longue, car la guerre dura six ans et avec acharnement, mais plus efficace et plus heureuse, à ses ennemis. ”

“ Un soldat instruit vaut dix hommes, ” aurait pu ajouter Garneau en fin de conclusion. Mais nous ne nous arrêtons pas à ce simple point de vue ; ce que nous voulons, c'est d'envisager la question générale de l'éducation et son influence sur un peuple. Cette question est la première de toutes, et jusqu'à ce jour la plus négligée chez nous ; rien n'a été plus difficile à obtenir au Canada que le moindre progrès dans l'éducation populaire ; rien n'a été plus pénible depuis plus d'un siècle que la marche de ce fantôme à qui on a cherché, mais en vain, à donner un corps, une réalité. Comme nous le disions dans notre précédent numéro, l'éducation publique porte chez nous toutes les apparences d'un système établi ; il y a des noms et des étiquettes sur les façades et les portes de l'édifice ; celui qui n'est pas initié aux mystères de cette duperie se croirait aisément en pleine Attique, environné de philosophes et de sages ; il contemplerait le surintendant de l'Instruction Publique, ce mythe audacieux, comme un Platon moderne à la tête de l'académie ; il ne soupçonnerait jamais que dans un pays où l'on entend des noms comme ceux-ci : écoles, inspecteurs d'écoles, commissaires d'écoles, conseil de l'Instruction Publique, surintendant de l'Instruction Publique, cela ne fût qu'une énorme charge, la fiction la plus insolente qui ait jamais été inventée par les hommes.

Il ne croirait jamais qu'en plein dix-neuvième siècle, chez un peuple formé de deux races placées de tout temps à la tête de la civilisation, alors que tous les pays du monde, les plus petits et les plus insignifiants, géographiquement parlant, ont un système d'éducation primaire qui fonctionne en toute réalité et en toute liberté, il ne croirait jamais, disons-nous, que chez un peuple environné, comme l'est le nôtre, des circonstances les plus favorables et au milieu des conditions les plus avantageuses, l'éducation publique ne soit qu'une comédie effrontée sous des noms pompeux, et que les opérateurs mêmes de ce mécanisme frotif, du haut en bas de l'échelle, soient en grande partie choisis parmi les plus ignorants de leurs concitoyens.

Nous pourrions de suite établir la vérité de cette assertion par le témoignage le plus moderne, par l'exposé du bill Angers adopté à la dernière session du parlement local, et qui est la plus récente expression de cette monstrueuse plaisanterie, la consécration de l'imposture que toute une chambre de représentants s'est laissé imposer, de même que tout un peuple la subit sans une seule protestation. Mais nous voulons y arriver successivement, ne pas commencer l'histoire par le dernier chapitre, initier le lecteur à chaque phase de la farce jouée depuis bientôt cent ans, depuis la première tentative faite pour établir une sorte d'éducation publique en Canada, jusqu'à nos jours où l'on pourra juger de la différence qui existe entre l'époque dont parle Garneau et l'époque du bill Angers.

En 1787, le Conseil Législatif de la province, sur la recommandation du gouverneur-général, Lord Dorchester, désigna un comité pour examiner les meilleurs moyens de promouvoir l'éducation. Deux ans après, ce comité présentait son rapport recommandant, entre autres choses, d'établir une école élémentaire dans chaque paroisse, une école modèle dans chaque comté, et un collège provincial fondé avec les biens des Jésuites, ouvert également aux protestants et aux catholiques, et sous le contrôle des membres des deux dénominations; l'instruction religieuse était abandonnée séparément à chacune d'elles, et l'inspection suprême mise aux mains de l'autorité civile. Monseigneur Hubert, neuvième évêque de Québec, chercha à faire modifier ce plan et proposa que le collège des Jésuites fût rétabli et doté à nouveau, qu'il fut placé d'abord sous le contrôle des membres survivants de l'ordre, et ensuite sous celui de l'évêque catholique de Québec, comme chef de l'église au Canada. Le supérieur des Jésuites entra dans les vues de l'évêque et offrit, à la condition de recevoir une annuité pour les membres survivants de l'ordre dissous, d'en remettre tous les biens à la province qui les appliquerait à l'éducation, sous la direction de l'évêque catholique et de ses successeurs à perpétuité.

Le rapport du comité ne fut suivi d'aucun effet. En 1793, la première assemblée législative qui ait jamais siégé en Canada présenta au gouverneur une adresse insistant sur la nécessité de remettre les biens confisqués des Jésuites aux mains de la législature pour être consacrés à l'avancement de l'éducation. Mais le gouverneur ne fit aucune réponse à cette adresse. Nous placerons ici un témoignage, qui ne saurait être suspect, de l'état intellectuel du Canada à la fin du dernier siècle; c'est le duc de la Rochefoucauld qui va nous édifier: "Le Séminaire de Québec, écrit-il, durant un voyage qu'il faisait vers 1796, est la seule institution où les familles canadiennes puissent envoyer leurs enfants, quand elles désirent leur faire donner un certain degré d'éducation. Sorel et Trois-Rivières contiennent quelques écoles dirigées par des religieuses; mais, en général, l'éducation est si négligée, le nombre d'écoles si petit, et le mode d'enseignement si défectueux, qu'il faut regarder comme un véritable phénomène un canadien qui sait lire."

En 1801, le gouverneur instruisit la chambre que le gouvernement impérial avait résolu de consacrer une partie du domaine de la couronne à l'établissement d'écoles publiques où seraient enseignés les premiers éléments des choses. En conformité de cette décision, un acte fut passé

par notre législature, pourvoyant à la création d'écoles libres et d'une institution royale pour l'avancement des connaissances. Cette institution était chargée de la création de toutes les écoles de fondation royale, ainsi que de l'administration de tous les biens appropriés à ces écoles. Les concessions de terres, telles que promises pour la dotation des écoles, n'ayant pas été faites, le conseil exécutif recommanda de réserver en échange seize townships entiers pour la même fin, et d'accorder de plus aux deux villes de Québec et de Montréal vingt mille acres de terre pour l'entretien d'un séminaire dans chacune d'elles. En outre, les conclusions du comité d'éducation tendaient à ce qu'il fût établi: 1o. Des écoles élémentaires dans toutes les paroisses; 2o. Des écoles de comtés où l'on enseignerait l'arithmétique, les langues, la grammaire, la tenue des livres, la navigation, l'arpentage..... 3o. Une université pour l'enseignement des sciences et des arts libéraux, formant une corporation composée des juges, des évêques catholiques et protestants et de seize ou vingt autres citoyens notables qui se renouvelleraient à la majorité des voix. Le comité demandait encore que les biens des jésuites fussent appliqués à l'éducation ainsi qu'une partie des terres incultes de la couronne que lord Dorchester avait fait mettre à part dans ce but. Mais toutes ces résolutions passèrent comme de la fumée; les terres incultes furent accordées plus tard à des créatures du pouvoir, et l'acte de 1801 resta lettre morte.

Pour faire voir jusqu'à quel point l'absence complète d'éducation était la préoccupation de tous les esprits intelligents de cette époque, nous dirons que les mêmes propositions étaient incessamment renouvelées et présentées sous des formes diverses, mais toujours pressantes. C'est ainsi que Du Calvet, dans son livre intitulé: "Appel à la justice de l'état," demandait en même temps que l'habéas-corpus, le jugement par jury, la liberté de conscience et la liberté de la presse, toutes choses dont le Canada était alors privé, l'institution de collèges, l'établissement d'écoles publiques dans les paroisses, et l'appropriation des biens des jésuites aux fins de l'éducation. Ces biens des jésuites qui faisaient l'objet de l'éternelle réclamation des gouvernés et de l'éternelle promesse des gouvernants, étaient aussi difficiles à rendre à leur destination primitive que l'ordre avait été difficile à abattre; mais si ce fut seulement de longues années après qu'on les consacra enfin à l'éducation publique, on put voir, dès 1800, un spectacle édifiant et touchant à la fois; sur ces mêmes biens séquestrés, qu'aucun effort humain ne pouvait faire approprier aux écoles de paroisses, on vit un ministre protestant toucher annuellement, et de longues années encore, une forte somme, en qualité de chapelain des jésuites!..... Si le mal était grand, au moins on peut dire que le remède était efficace, et que rien ne pouvait être plus consolant pour les amis de l'éducation; on avait toujours le mot pour rire à cette époque-là.

En 1812, une nouvelle adresse fut présentée par le conseil législatif et alla droit au panier du gouverneur. En 1814, l'assemblée essaya de passer un bill amendant l'acte de 1801, et ne réussit qu'à faire de la grosse plaisanterie. Ce bill stipulait, entre autres charges, que lorsque cinquante propriétaires d'une paroisse ou d'un township voudraient établir une école, ils fussent tenus de servir un *acte notarié* à l'officier

de milice de l'endroit le plus élevé en grade, lequel convoquerait une assemblée pour l'élection de cinq commissaires, et que ces commissaires, conjointement avec le magistrat, le curé ou le ministre, formeraient une corporation et se retireraient d'office un par un au bout de l'année. L'instituteur nommé par cette digne corporation devait présenter un certificat de loyauté et de bon caractère signé de deux magistrats, faire le serment d'allégeance, et recevoir, comme maximum de salaire, deux cent quarante dollars annuellement. C'était bien peu pour un homme à qui on demandait tant; il n'y avait qu'une chose dont il fût exempt, ou du moins qu'on n'exigeât pas de lui, c'était de savoir lire.

(A continuer.)

On lit dans le *Messageur Franco-Américain* de New-York :

Ce qu'on cherche maintenant dans le fouillis des dépêches relatives à la révolution de Constantinople, c'est ce qui est relatif à la personne d'Abdul-Aziz. On veut s'assurer de ce qu'est devenu le sultan détrôné; non qu'on éprouve pour lui une sollicitude particulière, mais on s'intéresse à la révolution elle-même; on désire en connaître la physionomie et le caractère; on veut savoir si elle a été humaine ou sanguinaire, si ceux qui l'ont faite ont suivi la tradition turque et n'ont pas cru leur œuvre terminée avant d'avoir étranglé l'homme auquel ils ont ôté le pouvoir. Il y a encore beaucoup d'incertitude à cet égard. Le bruit de la mort violente d'Abdul-Aziz s'est répandu à Constantinople, puis a été démenti, mais d'une manière qui n'est pas entièrement positive. Ce qu'on dit de son successeur, représenté comme un homme de mœurs douces, habitué à la langue française et à la civilisation européenne, donne lieu de croire qu'il a épargné la vie de son oncle. Les ministres qui paraissent être les véritables auteurs de la révolution auraient pu prononcer l'arrêt de mort du sultan sans consulter Mourad-Effendi; mais ils participent probablement aussi à l'adoucissement de mœurs qui se remarque depuis un quart de siècle au moins dans les couches supérieures du monde ottoman. Il est donc permis de croire qu'ils se sont abstenus d'un sacrifice odieux.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer d'une manière générale que la Turquie elle-même n'est pas complètement réfractaire au progrès. On n'aurait pas demandé autrefois si le sultan détrôné avait été épargné; on savait parfaitement qu'une révolution de palais ne s'achevait jamais sans l'immolation du souverain renversé et de tous ceux qu'on soupçonnait de soutenir son parti. Le simple doute qui existe aujourd'hui sur ce qui s'est passé fait honneur à la Turquie et à l'Europe, qui n'autorise plus par son indifférence les atrocités comme celles dont les Ottomans avaient l'habitude. Le second enseignement à tirer de la révolution turque est celui qui est relatif à la condition précaire de l'homme qui passe pour investi d'une autorité absolue. Plus le système consacre un despotisme complet, plus le despote est exposé à la réaction et à la vengeance de ceux qui tremblent devant lui. La crainte est le principe de cette sorte de gouvernement, comme l'a observé Montesquieu. L'homme qui est l'objet de la crainte de tous est également en butte à la haine universelle, d'où il résulte que son autorité est la moins sûre de toutes, la plus exposée aux accidents et aux complots.

La chambre des députés a déclaré nulle l'élection du prince de Lucinge dans le département des Côtes-du-Nord, parce que ce personnage, neveu du comte de Chambord, a perdu sa nationalité française en prenant du service dans l'armée autrichienne. A ceux qui demanderaient comment le prince de Lucinge est neveu du comte de Chambord, nous

rappellerons que le duc de Berry, avant d'épouser la princesse napolitaine de qui devait naître le duc de Bordeaux, autrement dit comte de Chambord, s'était marié avec une anglaise, dont il avait eu deux filles. Cette anglaise était une roturière, ce qui ne pouvait convenir à un aussi haut personnage que M. de Berry. C'est pourquoi Louis XVIII cassa le mariage pour en imposer un autre à son neveu. C'est encore là de la moralité dynastique et princière. Une des filles anglaises du duc de Berry a épousé un prince de Lucinge, par qui elle est devenue la mère de celui qui a vendu plus tard sa nationalité française pour des épaulettes autrichiennes, et qui a de plus l'insigne honneur d'avoir pour oncle le prétendant de Frohsdorff.

L'ISLAMISME.

En présence des événements dont la Turquie d'Europe est le théâtre, il ne sera pas, sans utilité, de jeter un rapide coup-d'œil sur l'islamisme et de l'envisager dans son ensemble.

On a souvent répété, que cette religion a fait son temps, qu'elle est en pleine décadence et qu'elle ne pourrait se soutenir désormais en présence du christianisme et de la civilisation envahissant, de toutes parts, les pays musulmans, grâce aux communications de plus en plus intimes qui s'établissent entre les peuples. Mais, on s'est fait à ce sujet de grandes illusions, parce qu'on a tiré d'un fait particulier des conclusions générales, en appliquant, à tous les pays mahométans, ce qui se passe dans la seule Europe.

Là, à nos portes, au milieu des populations de notre race, peu développées encore, mais agitées déjà par tous les souffles révolutionnaires, par toutes les idées réparatrices et libératrices, l'islamisme est évidemment en déclin, nous dirons plus, il est perdu. Son crime, son vrai crime, n'est point le fanatisme dont on l'accuse. Le musulman n'est point, en réalité, plus intolérant que le chrétien qui vit à ses côtés. Ceux qui connaissent l'Orient le savent; les juifs l'attestent; les lieux saints de Jérusalem et de Bethléem en sont les irrécusables témoins.

Dans l'Europe toujours en mouvement, toujours en travail et vouée à l'incessante poursuite du progrès moral et matériel, les crimes de l'islam sont d'immobiliser la population, de placer les non-croyants dans une situation d'infériorité comportant l'oppression sous toutes ses formes, et de circonscrire dans le harem la mission de la femme. Il ne saurait donc maintenir sa prépondérance dans la péninsule des Balkans, liée d'intérêts avec les peuples Européens et entraînée chaque jour davantage dans leur sphère d'activité.

Il fut un temps, — il n'est pas lointain, — où la population européenne de l'empire ottoman était de quinze à seize millions d'habitants.

L'indépendance de la Grèce et l'autonomie des principautés danubiennes lui ont fait perdre environ sept millions; il ne lui en reste plus aujourd'hui que huit millions et demi, dont trois et demi environ sont musulmans et deux cent mille seulement de race turque. Mais le mouvement libérateur et séparatiste continue avec une irrésistible puissance. Il n'y avait qu'un moyen de l'arrêter, c'était de transformer la Turquie en empire fédératif. La Porte ne l'a pas compris et le Maître de l'heure, si fameux dans les prophéties musulmanes, ne tardera pas à paraître, mais pour prononcer la condamnation de la race turque de ce côté du Bosphore.

Telle est la situation, telles sont les destinées de l'islamisme sur le continent européen.

Mais s'il a fait son temps chez nous, sur le sol de l'indomptable race aryane, — *Audax Iapeti genus*, — il gagne tous les jours du terrain en Afrique et en Asie, avec une ten-

dance très-marquée à enlever des mains des Osmanlis le bâton du commandement, pour le confier à celles d'une autre dynastie, turque, il est vrai, par ses origines, mais retrempée dans deux courants très-énergiques : le courant européen et le courant arabe.

Le khédivé nous apparaît donc comme destiné à devenir, un jour, le commandeur des croyants, avec le titre de khalife, usurpé en 1516 par Sélim Ier, qui mérita le titre de "Féroce" en joignant le fratricide au parricide.

Nous ne savons pas ce qu'on peut attendre de l'Islamisme, sous la direction nouvelle qu'il est permis, dès à présent, d'entrevoir. Il est certain, du moins, qu'il produisit une civilisation brillante pendant la durée de la période arabe, et particulièrement sur les bords de l'Euphrate, dans la vallée du Nil et en Espagne, tandis que l'avènement des Turcs, race profondément apathique dès qu'elle n'a plus le sabre à la main, a vu s'accomplir l'abaissement, la ruine et le dépeuplement de l'Asie-Mineure, de la Grèce et des autres provinces, si florissantes autrefois, de l'empire d'Orient. Il ne faudrait pas cependant attribuer à ce parallèle un sens trop rigoureux, ni surfaire d'une manière trop absolue les mérites de la race arabe, car les vices inhérents à la loi de Mahomet ne pouvaient se développer et produire leurs effets délétères qu'après une longue incubation.

Quoi qu'il en soit, l'Islamisme est en progrès sur les deux autres continents de l'ancien monde. Il se développe sans interruption, dans l'intérieur de l'Afrique, où il a pénétré depuis des siècles, et il s'appête, avec le concours puissant du khédivé, excité par le clergé musulman, à faire disparaître le seul grand foyer du christianisme indigène qu'il y ait sur la terre africaine, celui de l'Abyssinie, bloquée de toutes parts par l'Égypte.

Toutes les côtes, depuis Suez jusqu'au Zambèze, sont le champ d'action exclusif de l'Islam auquel appartient déjà, en grande partie, la région centrale, l'immense Soudan. C'est là, pour le vice-roi, le chemin du khalifat, aussi a-t-il étendu, dans ces derniers temps, sa domination d'une part, jusqu'aux grands lacs, et d'autre part, jusque sur le Darfour et l'Ouaday.

Il ne faut pas s'en plaindre, puisque la religion de Mahomet représentée dans l'Afrique fétichiste un principe d'ordre supérieur et d'action civilisatrice.

En Asie, l'Islamisme règne depuis la Méditerranée jusqu'à la Chine et à l'Inde, et il élargit continuellement son domaine dans ces deux grands empires. Il vient, en effet, de se rendre indépendant dans le Turkestan chinois, et il grandit à vue d'œil dans les bassins de l'Indus et du Gange. Il substitue, en effet, aux aberrations d'un grossier polythéisme un culte simple, sévère, exempt de toute superstition. Pour le musulman Dieu est tout, et Mahomet n'est qu'un homme favorisé d'une révélation divine, digne d'être honoré, mais auquel on ne saurait adresser aucune espèce de culte.

Il y a plus, l'Islamisme apparaît dans l'Inde comme une vraie réhabilitation de l'homme. Quiconque dit : " Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son prophète, " se trouve relevé de sa déchéance. Il entre dans une société où tous sont égaux, où les petits ne sont pas méprisés par les grands, où les emplois et les dignités sont accessibles à chacun proportionnellement à ses mérites et aux services rendus. On comprend donc l'attraction que l'Islamisme doit exercer dans un pays où le régime des castes, quoique fortement entamé, joue encore un rôle prépondérant. Il accorde à ses adhérents une réparation immédiate ; il les investit d'une dignité personnelle inconnue dans le brahmanisme.

Il est incapable d'assurer pour un long avenir la prospérité d'un pays ; a'il aboutit fatalement à un déclin de la civilisation. Il grandit et fortifie l'individu. Il n'en a pas fallu davantage pour lui assurer un succès rapide, et les mêmes causes continuent à se soutenir encore aujourd'hui.

Le musulman peut vivre pauvre au milieu des ruines

qu'il laisse croître autour de lui, il peut s'isoler dans les steppes dont il voit le cercle s'élargir sans cesse, il n'en est pas moins investi d'une noblesse qui le rend supérieur à tous les non-croyants ; il l'imagine, du moins, il ne s'inquiète de rien en songeant au Paradis, aux houris et à l'arbre Tuba, qui, un jour, lui donnera tout à profusion. Cet esprit de résignation concorde lui-même avec le caractère hindou, aussi la religion de Mahomet n'a-t-elle pas cessé de progresser dans les plaines immenses qui se déroulent au sud de l'Himalaya.

On n'y comptait que quinze millions de musulmans au commencement de ce siècle, et le recensement de 1871 en signale de quarante à cinquante millions. La propagande musulmane est très-active dans l'Indoustan ; celle des chrétiens ne l'est pas moins ; mais ces derniers travaillent plus pour l'Islamisme que pour eux-mêmes.

Ils ont fini par rendre des millions d'Hindous honteux de leurs dieux :

Les conversions se font souvent par groupes, et l'on a vu, en 1872, un rajah passer au Coran avec tout son peuple.

Nous aurions beaucoup à dire sur ce sujet ; mais il faut nous arrêter. Nous avons, d'ailleurs, rempli notre but, en montrant comment l'Islamisme, condamné en Europe, continue à étendre progressivement son action sur les immenses continents de l'Afrique et de l'Asie.

Les Fueros.

Une dépêche de Paris du 27 mai dit qu'un soulèvement a eu lieu à Tolosa, la capitale de la province espagnole du Guipuzcoa, aux cris de " *Vive la République ! vivent les fueros !* "

A ce sujet, nous croyons qu'un court exposé historique de l'institution des *fueros* offrirait de l'intérêt.

C'est au treizième et quatorzième siècle que le Guipuzcoa, l'Alava et la Biscaye, cessant d'avoir des seigneurs particuliers, reconnurent comme souverains les rois de Castille. Mais, en s'incorporant à une monarchie déjà puissante, ces pays avaient conservé leurs anciennes libertés et leurs antiques privilèges, consignés par l'autorité royale dans des chartes appelées *fueros*.

Heureux et fiers de l'autonomie qui leur était ainsi garantie, les Basques l'ont défendue envers et contre tous, et ont su la conserver jusqu'au commencement de ce siècle. Ce n'est pas sans raison qu'ils y étaient attachés, puisque les *fueros* leur assuraient tous les droits dont les Espagnols étaient investis avec ceux dont ils jouissaient, *ab antiquo*, comme citoyens de petites Républiques pour ainsi dire indépendantes.

Se gouvernant par eux-mêmes, ils ne contribuaient que d'une manière insignifiante aux charges qui pesaient sur les autres provinces de la monarchie, et réglaient toutes leurs affaires au moyen de juntas qui se réunissaient, en Biscaye, sous le fameux chêne de Guernica, en Guipuzcoa et en Alava, dans des localités variant d'année en année.

Mais ces droits séculaires ont cessé d'être en harmonie avec les besoins et avec les tendances de l'Etat moderne, dominé par un grand principe, celui de la solidarité, et par une tendance de plus en plus accentuée vers la centralisation. La constitution de 1812 enleva donc aux Basques leur autonomie, en les faisant participer aux libertés démocratiques et aux droits égaux proclamés par la révolution française. Ne pouvant se plier à ce nouveau régime, les populations de la Biscaye, de l'Alava et du Guipuzcoa se soulevèrent en 1821, et, grâce à l'intervention française, reconquirent en 1823 leurs *fueros* aux cris de : *Vive le roi absolu !*

En 1833, en haine du parti libéral qui soutenait Isabelle, elles se soulevèrent de nouveau, et soutinrent la cause de don Carlos. Cet amour du droit divin ne leur fut pas profitable. Vaincus après avoir longtemps et vaillamment lutté, et épuisés par un effort de six

années, elles durent reconnaître Isabelle, et accepter, en 1839, la convention de Vergara, qui leur laissait encore de grands privilèges, mais les mettait, jusqu'à un certain point, à la discrétion du gouvernement.

Prenant encore les armes en 1841 pour soutenir les droits de Christine, les Basques furent réduits bientôt à l'impuissance et inspirèrent tout naturellement au gouvernement isabelliste des dispositions peu favorables au maintien des *fueros*. Leur dernière levée de boucliers a achevé d'indisposer, disons mieux, d'irriter contre eux la nation espagnole tout entière, et les cortès ont exprimé la volonté de voir leur situation réglée d'une manière plus conforme au régime constitutionnel de l'Espagne.

Déférant aux vœux de l'assemblée, le gouvernement de don Alphonse a convoqué les délégués des populations basques, en vertu de la loi du 26 octobre 1839. Cette mesure a produit parmi elles une véritable stupeur.

Il s'agit de réviser les *fueros* et de les concilier avec le droit constitutionnel espagnol. Mais l'on ira loin sans doute dans cette voie. Les Basques sont trop fautifs pour ne pas le comprendre, et de là l'agitation que l'ordonnance royale a immédiatement occasionnée au milieu d'eux.

L'Enseignement Primaire en Angleterre.

Depuis longtemps le clergé anglican et les ministres des sectes dissidentes ont essayé d'entretenir quelques écoles primaires pour les enfants de leur paroisse ou congrégation. Depuis un demi-siècle surtout ces contributions ont pris un grand essor, et les amis de l'éducation se sont groupés en deux grandes organisations, savoir : la société pour les écoles dites *nationales* (*national school society*) étroitement liée avec l'église établie, et la société pour les écoles dites *Britanniques* (*Britannic school society*), dans laquelle se concentraient la plupart des sectes dissidentes. Ces deux sociétés se sont occupées et s'occupent encore de l'établissement et du maintien des écoles normales, et elles interviennent par voie de subsides dans la construction des maisons d'école.

En 1839, le parlement est venu en aide à ces efforts volontaires par un budget annuel, depuis toujours croissant, pour l'enseignement primaire.

Ce budget est sous la direction du département de l'éducation et les fonds parlementaires sont accordés :

1o. Pour la construction des écoles et des maisons d'instituteurs, à la condition que le District contribue pour une somme égale ;

2o. Pour le maintien des écoles, en raison tant de la fréquentation totale de l'école, que du nombre d'enfants sachant lire, écrire et calculer, selon l'examen des Inspecteurs nommés par l'*Education Department* ; toutefois, le subside accordé sous l'un ou l'autre de ces deux chefs est renfermé dans des limites telles que, même en se combinant avec les paiements des parents, qui sont ordinairement de deux pence par semaine et par enfant, il ne dispense pas encore de la nécessité de puiser un supplément de ressources dans les souscriptions annuelles des philanthropes ;

3o. Pour l'éducation des instituteurs et des institutrices dans les écoles normales, à l'exception toutefois de tout crédit pour l'établissement de ces écoles.

De plus, pour qu'une école jouisse des fonds parlementaires dans une proportion quelconque, il faut qu'elle soit attachée à un culte religieux quelconque.

Ces dispositions, on le voit, se retrouvent, en partie du moins, dans notre loi d'éducation actuellement en vigueur, et même c'est à l'Angleterre que nos ministres l'ont empruntée.

On a trouvé en Angleterre que ce système était entaché de quatre défauts principaux :

1o. En abandonnant trop aux efforts volontaires, il laissait trop facilement échapper ceux qui ne voulaient pas se cotiser ;

2o. Le montant pour lequel l'*Education Department* contribuait à la construction des écoles étant proportionné aux contributions volontaires du district, et celui pour lequel il contribuait à leur maintien ne suffisait pas sans ces contributions, il s'en suivait que les populations les plus pauvres, ou parmi lesquelles il y avait le moins de personnes bienfaites, participaient le moins dans les fonds publics, quoiqu'étant précisément celles qui avaient le plus grand besoin d'instruction, et quoique la propriété foncière dans le district eût bien pu supporter une taxe à cet effet ;

3o. Là même où les écoles étaient suffisantes, il n'y avait pas moyen de forcer les parents à s'en servir ;

4o. Comme c'était le plus souvent dans un but religieux que les écoles étaient fondées, l'enseignement avait un caractère plus théologique que ne le comportait un système maintenu en grande partie par les fonds de l'état.

La loi de 1870, (*Elementary education act St. 33 and 34 Vict ; c. 75*) a voulu éviter les écueils que nous venons de mentionner.

Elle part du principe que, partout où il n'existe pas d'écoles primaires suffisantes, on suppléera au défaut de fonds volontaires au moyen d'une taxe communale, sans toutefois qu'il doive en résulter une réduction dans le budget parlementaire de l'enseignement public.

De cette façon on va droit au remède du deuxième défaut que nous avons signalé, car on rend désormais impossible le manque ou l'insuffisance des écoles primaires ; et on permet aux philanthropes de ne pas supporter une charge plus lourde qu'il ne leur convient, puisqu'ils peuvent toujours augmenter la part de la taxe communale en retirant leurs contributions volontaires. Si l'on avait chargé la commune, avec ou sans l'aide d'un budget parlementaire, de pourvoir en entier aux besoins éducationnels, on aurait entraîné la perte, non-seulement d'une très-forte somme annuelle en contributions volontaires, mais aussi de la coopération active de beaucoup de personnes zélées et intelligentes, qu'un intérêt religieux ou autre porte à se mêler de l'enseignement. De plus, pour se ménager davantage encore la force qui provient de la coopération volontaire, on a décidé que la commune, en suppléant à l'insuffisance des moyens d'éducation, ne serait pas astreinte à fonder de nouvelles écoles, et qu'il lui serait loisible d'appliquer la taxe communale à subsidier les écoles existantes. Mais les écoles tant fondées que subsidiées par les communes, auront droit à participer à distribution des fonds parlementaires sous les mêmes conditions que les autres écoles. Désormais ces conditions seront comme suit :

1o. Nul enfant ne sera tenu, contre le désir de ses parents, soit d'assister ou de ne pas assister à l'office divin

d'une église ou d'une secte quelconque, soit de suivre les classes d'instruction religieuse, soit d'aller à l'école le dimanche ou les jours fériés de la secte à laquelle ses parents appartiennent ;

20. L'enseignement, ou l'office religieux, aura lieu au commencement ou à la fin des leçons d'école, à des heures approuvées par l'*Education Department*, et affiché dans l'école pour l'information des parents qui voudront en retirer leurs enfants ;

30. L'école sera toujours ouverte aux inspecteurs chargés par l'*Education Department* de l'examiner sur toutes les matières d'instruction, à l'exception des matières religieuses ;

40. L'école se conformera, en tout aux conditions nécessaires pour la participation dans les fonds parlementaires. Puisque, comme nous l'avons vu, ces conditions sont prescrites et modifiées par l'*Education Department*, agissant sous le contrôle du Parlement, le devoir de s'y conformer, à moins de perdre sa part des fonds parlementaires, et par suite de faire tomber tout le poids de l'école sur la taxe communale, donnera au gouvernement une grande influence sur l'action des communes en matière d'éducation ; et c'est pour cette raison aussi bien que pour aider les districts pauvres et peuplés, qu'on s'est bien gardé d'abolir le budget parlementaire d'enseignement public.

50. Les écoles qui seront fondées par les communes sont assujetties par la loi à une cinquième condition, c'est-à-dire qu'on y enseignera ni catéchisme ni les formules théologiques d'aucune église ou secte quelconque. Cette dernière disposition se rapproche du système américain.

La loi permet aux administrateurs d'une école primaire quelconque de ne tenir aucun compte des règlements, faisant obstacle à sa participation dans les fonds parlementaires, que les fondateurs sauraient pu lui imposer.

Telles sont les dispositions principales de la loi de 1870. Les parties secondaires se rattachent à l'organisation locale. L'administration n'est pas soumise au contrôle municipal, mais bien à des conseils spéciaux (*school boards*) élus par les contribuables aux taxes municipales ou communales. Chaque électeur a autant de votes qu'il y a de membres à élire. Dans la ville de Londres l'élection se fait au scrutin secret.

Le *school board* peut, avec le consentement de l'*Education Department*, rendre obligatoire l'enseignement de tout enfant entre les âges de 5 et de 13 ans ; mais s'il est reconnu que les parents sont trop pauvres pour payer les frais d'école, qui toutefois ne doivent pas dépasser la limite de 9 pence par semaine, le *school board* peut rendre l'enseignement en tout ou en partie gratuit.

Il sera loisible aux *school boards* d'établir ou de maintenir des écoles industrielles, à condition qu'elles soient soumises, comme toute autre école industrielle, à la juridiction du secrétaire d'Etat pour les affaires intérieures.

Si le conseil des écoles forfait à ses devoirs, l'*Education Department* peut lui donner des remplaçants chargés de trancher la difficulté, après quoi l'élection du nouveau *school board* prend place comme à l'ordinaire.

En matière de contestation, l'*Education Department* est seul compétent à juger en tout ce qui n'est pas du ressort particulier du conseil,

SALONIQUE.

L'assassinat à Salonique (Turquie d'Europe) des consuls de France et d'Allemagne, MM. Moulin et Abbott, au moment où ils intervenaient dans une émeute populaire, entre chrétiens et musulmans, appelle naturellement l'attention sur la ville de Salonique.

Salonique est, après Constantinople, la ville la plus importante de la Turquie d'Europe. Elle compte 70,000 habitants. C'est une ville où l'élément chrétien le dispute encore, aujourd'hui, par le nombre, aux musulmans. Enfin, il y a à Salonique une colonie israélite de 16,000 à 18,000 âmes.

Il n'est point besoin de dire qu'à Salonique, comme dans toutes les villes conquises par l'islamisme, la haine entre chrétiens et musulmans n'est jamais assoupie. Les Grecs et les Bulgares ont leur quartier, ainsi que les Juifs.

Il y a aussi nombre d'Italiens, ou tout au moins de colons italiens, car au XIV^e siècle, Salonique fut vendue aux Vénitiens par les empereurs de Constantinople. La République de Venise conserva cette colonie plus d'un siècle, et fit construire le fameux château des Sept-Tours qui domine la mer, ainsi que les murailles cyclopéennes qui entourent la ville.

Salonique fut conquise en 1430, par les Turcs, et plus de 400 ans de domination n'ont pu éteindre chez les vaincus et le sentiment national et le sentiment religieux. Salonique a été considérée à bon droit comme la ville religieuse par excellence. Saint Paul y prêcha, on se le rappelle, le catholicisme, et c'est sous le règne de Léon l'Isaurien que cette ville, dite la ville orthodoxe, donna le signal du grand schisme d'Orient, rejetant, la première, l'autorité de Rome.

Ceux qui ont visité Salonique se rendent aisément compte de l'assassinat des deux consuls. Vu du port, l'aspect de Salonique, avec son vieux château, ses blanches murailles garnies de tours, ses maisons étagées sur le flanc de la colline, ses élégants minarets et les grands cyprès au feuillage sombre qui y croissent presque exclusivement, a quelque chose d'imposant et de mélancolique tout à la fois.

Mais l'intérieur de la ville, présente un spectacle repoussant : des rues sales, étroites, pleines d'immondices, étouffées entre des maisons misérables dont beaucoup sont construites en bois, et dans ces rues, une population grouillante, bigarrée, se croisant, se heurtant ; nulle part, on ne sent mieux l'omnipotence du Turc. C'est à la mosquée de Sainte-Sophie, ancienne église chrétienne, représentant sur un plan moins vaste l'église Sainte-Sophie de Constantinople, que l'assassinat aurait eu lieu. Là, on est en plein quartier turc ; les Grecs, occupant l'extrême ouest de la ville, les rues tortueuses, montantes, forment autour de cette mosquée un dédale inextricable.

Longtemps les Turcs ont tendu des chaînes et placé des sentinelles pour se préserver, la nuit, des attaques des Bulgares. On montre, à la mosquée de Sainte-Sophie, une chaire en marbre vert dans laquelle saint Paul aurait prêché pendant son séjour à Thessalonique ; mais c'est là une pure invention de cicéron.

Une autre église, autrefois église métropolitaine, est devenue la mosquée de Saint-Dimitri. Là encore, les Turcs règnent en maîtres ; ils condamnent les chrétiens à se réunir dans des édifices sans majesté, ressemblant aux synagogues juives du moyen-âge.

Disons que la population bulgare, à laquelle paraît appartenir la jeune fille convertie à la religion musulmane, est généralement plus résignée et moins sujette aux actes de rébellion que les autres races soumises à la domination turque.

Salonique est l'une des échelles du Levant les plus importantes. Le port est desservi par les Messageries françaises, la Compagnie Freyssinet (de Marseille), le Lloyd autrichien et des vapeurs turcs et égyptiens.

À droite de Salonique, se trouve le célèbre Mont Athos. Un peu au Sud on aperçoit les superbes cimes de l'Olympe, "le triple pic du ciel." C'est la montagne où, suivant la tradition, les dieux et les déesses avaient leur domicile éternel. C'est à l'ombre de l'Olympe que les Hellènes vivaient au printemps de leur histoire ; les souvenirs les plus poétiques se rattachent à ces beaux sites.

Les anciens dieux n'ont pas voulu descendre de ces monts sans y laisser des successeurs. En effet, si Jupiter, Bacchus, Mars et les autres s'en sont allés pour ne plus jamais revenir, des prophètes et

des apôtres chrétiens : saint Elie, saint Denis, ont pris leur place, et des moines ont bâti leurs couvents dans les forêts sacrées que parcouraient autrefois les Sylvains et les Bacchantes. Un des sommets de l'Olympe, le Kalogheros, est, d'après la légende, le couvercle du tombeau de saint Denis ; un autre, le pic Métamorphosis, a été le théâtre de la Transfiguration.

Lettre d'Espagne.

Voyage du Prince de Galles.

Madrid, 29 avril.

Le bruit des fêtes a couvert pendant cette semaine toutes les préoccupations politiques. On se serait à peine douté que les Cortès continuaient à discuter le projet de constitution. La presse elle-même a borné ses digressions à quelques critiques des fameux projets financiers de M. Salaverria. On a eu des séances fort orageuses à la Bourse, où les fonds ont baissé avec des oscillations si brusques que les habitués et les agents ont été saisis d'une irritation qui s'est traduite par l'expulsion sommaire du commissaire de police chargé de calmer leurs nerfs par la lecture d'une circulaire ministérielle. Ce pauvre fonctionnaire fut délicatement enlevé de la corbeille des agents et moins délicatement déposé les quatre fers en l'air dans la rue. Du coup, le principe d'autorité ne s'en serait point relevé si les Madrilènes n'avaient tous été absorbés par les fêtes du prince de Galles.

Le roi d'Espagne et ses ministres ont voulu donner le plus d'éclat possible à la réception de l'héritier du trône de l'Angleterre. L'orgueil castillan aurait été froissé qu'on pût dire les fêtes de Lisbonne et l'accueil des Portugais plus beaux que leur hospitalité. Dès Séville, le prince de Galles et son frère, le duc de Connaught, ont été accompagnés par des officiers de la maison du roi. A la station, le roi s'était rendu lui-même avec ses ministres et toutes les autorités de Madrid, tandis que les gardes royales et le génie rendirent les honneurs de capitaine-général aux princes anglais. Chose singulière, il faut remonter en plein dix-septième siècle pour retrouver l'exemple d'un prince anglais visitant l'Espagne et sa capitale. En 1623, ce fut Charles Stuart qui vint un instant à Madrid pour voir une princesse de la maison d'Autriche, qu'on lui avait dit fort belle et qu'il trouva "de trop bel embonpoint et de trop pesante figure," selon les chroniqueurs de l'époque. Le mariage projeté fut rompu, malgré l'émoi où cette visite avait mis la cour de Philippe IV et ses ministres.

Charles Stuart s'en fut avec son favori, ce Buckingham qu'il sacrifia plus tard, pensant sauver sa couronne en livrant aux justes ressentiments du parlement le conseiller de sa détestable politique contre les libertés publiques. Le roi Alphonse XII a voulu donner à ses hôtes une idée de son armée, et il leur a fait passer en revue soixante mille hommes, 50 pièces et 1,500 chevaux qui avaient fort bonne contenance dans les larges allées de la Castellana, du Prado et des Récollets. L'état-major était un mélange fort brillant d'uniformes anglais et espagnols, au milieu desquels les princes et le roi étaient en grande tenue de maréchaux de leurs pays respectifs. Le roi Alphonse a conduit les princes à Tolède pour leur faire contempler les merveilles de la vieille capitale de l'Espagne. A côté de Tolède, Madrid n'est qu'une ville moderne, et il faut aller à Tolède pour rencontrer les curiosités historiques de l'Espagne.

Tolède est encore le siège du primat, et l'archevêque-cardinal Moreno a fait un bon accueil aux princes anglais. La fabrique d'armes, avec son musée rempli de pièces curieuses, a attiré l'attention des anglais. Dans l'Escorial, on leur a fait voir la belle demeure que Philippe II s'était fait élever dans un paysage triste et sévère comme l'humeur du monarque qui avait rêvé la conquête de l'Angleterre, à l'époque où il se regardait comme le champion du catholicisme contre l'audacieuse hérésie des Tudor et de leurs sujets, les communes an-

glaises. Les fêtes de la réception, à Madrid, ont eu assez d'éclat. Le banquet et le thé, donné à 1,200 personnes, au palais, ont été brillants, mais, au dire de tous ceux qui ont pu faire la comparaison, le bal du duc de Fernan Nunez et la représentation de gala à l'Opéra ont surpassé tout le reste. On donnait *Aida* avec Tambarlick, avec la gracieuse Fossa et la Pozzoni. Vous ne pourriez vous figurer un spectacle plus ravissant que les loges du théâtre royal, jeudi soir.

Toute l'aristocratie madrilène, le corps diplomatique, l'aristocratie moderne de la politique et de l'épée, s'étaient réunis pour donner un aspect superbe à la *Funcion Regia*. Les toilettes étaient fort belles et les jolies femmes rivalisaient en luxe de diamants et plus encore en beauté. C'est après *Aida* que les princes sont allés au bal Fernan Nunez. Les ducs de ce nom avaient ouvert tous les salons de leur bel hôtel, et de leurs cours ils avaient fait un jardin. On soupa au milieu de palmiers, de fleurs de toute sorte, de touffes d'azalées hautes de plusieurs pieds, pendant que des musiciens bien habilement dissimulés faisaient entendre sur des guitares, et avec accompagnement de castagnettes, des airs espagnols au rythme saccadé et original qui en fait le charme.

L'ambassade d'Angleterre et les marquis de Portugalete ont aussi offert de fort belles réunions aux princes et à leurs suites. Le roi s'est départi des lois de l'étiquette en pareil cas, et il a dîné à la légation anglaise avec la princesse des Asturies.

Le Testament de Lacordaire.

Il se plaide en ce moment, à Castres, un curieux procès dont l'issue n'est pas encore connue ; nous serons d'autant plus à l'aise pour donner notre avis sur la question, avant que la cause ne soit jugée. Le Père Lacordaire, décédé à Sorèze le 26 novembre 1861, avait fait un testament en date du 17 décembre de l'année précédente. L'acte était parfaitement régulier en soi et toutes les formalités légales avaient été observées : mais les personnes que le Père Lacordaire avait instituées ses légataires étaient-elles capables de recevoir ces dons et ne tombaient-elles pas sous la prohibition de la loi ? Tel est le point demeuré en litige depuis quinze années entières.

Le Père Lacordaire, par ces dispositions testamentaires, légua tous ses biens, d'une valeur d'environ 500,000 fr., à l'abbé Mourey, sous-directeur de l'école de Sorèze ; ces biens se composaient de six maisons à Nancy, Toulouse, Bordeaux, Dijon, etc., plus un certain nombre d'actions sur l'école de Sorèze et la possession de ses œuvres imprimées. Quant aux manuscrits, correspondances et portefeuilles, ils étaient l'objet d'un legs particulier fait à l'abbé Henri Pereyve, aumônier au collège St. Louis à Paris. Nous rappelons tous ces faits pour rendre plus intelligible le débat qui est aujourd'hui pendant.

La disposition concernant l'abbé Pereyve n'a jamais été discutée, mais la donation faite à l'abbé Mourey a été, dès le premier jour, sérieusement contestée par les héritiers naturels. On sait que le Père Lacordaire entourait de soins et d'affection l'école de Sorèze, qu'il avait pour ainsi dire fondée, et à laquelle il consacrait les dernières années de sa vie ; son principal coopérateur dans cette œuvre était l'abbé Mourey, sous-directeur de l'école : ce premier était-il autorisé à entrer en possession du legs que lui faisait le Père Lacordaire ! C'est ce que M. Léon Lacordaire, frère du testateur et son héritier légitime, refuse d'admettre ; il allègue que la fortune ainsi laissée en apparence à un particulier, va en réalité à la communauté toute entière. L'abbé Mourey était, en effet, le confesseur, l'ami de Lacordaire ; il devait servir uniquement de prête-nom, pour dissimuler l'accroc fait à la loi.

A plusieurs reprises, sur la requête de M. Léon Lacordaire, qui réclamait l'annulation du testament, les tribunaux

ont rendu des arrêts favorables au plaignant ; les droits des héritiers ont été formellement réservés par la justice, qui a opposé une fin absolue de non-recevoir aux demandes contradictoires des Dominicains. Au reste, ce qui montre bien que l'héritage était en réalité, destiné à la communauté entière par l'entremise de l'abbé Mourey, c'est que cette communauté est entrée aussitôt en possession des biens que le légataire véritable lui abandonnait.

La violation de la loi est flagrante, mais les griefs sont difficiles à bien articuler ; pourtant il est probable que l'arrêt définitif du tribunal de Castres, qui sera rendu sous peu de jours, tranchera, dans le sens de M. Léon Lacordaire une question qui ne fait pas de doute au point de vue du bon sens.

Nous ferons à notre modestie, une légère violence, en reproduisant le petit article qui suit, tiré du *New-York Commercial Advertiser* ; l'originalité de cet article, la manière bizarre avec laquelle le *Réveil* s'y trouve introduit, nous serviront d'excuse. Mais nous éviterons, avec soin, de reproduire les articles vraiment trop flatteurs que nous ont consacrés les grands journaux anglais de Montréal et la presse française des Etats-Unis. La cordiale bienvenue et les témoignages d'estime que nous prodiguent nos confrères anglais et américains ne nous consoleront jamais du silence orgueilleux de la presse canadienne qui n'a jamais eu une pareille occasion d'être superbe.

L'article du *Commercial Advertiser* est intitulé :

L'INCENDIE DE QUEBEC.

"Nous ne nous abandonnerons pas aux regrets que ne manque jamais d'inspirer une calamité comme celle que Québec vient de subir, et nous n'insisterons pas davantage sur ce fait déplorable, mais, hélas ! trop commun, que le service de l'aqueduc était le plus défectueux alors même qu'il était le plus indispensable. Nous ne voulons simplement faire remarquer que ce désastreux incendie est venu ravager Québec au moment où, de deux manières à la fois, on travaille à promouvoir les intérêts matériels et intellectuels de cette fameuse cité canadienne. D'un côté, on essaie, mais inutilement, de détourner, au moyen du Canal Welland et du fleuve St. Laurent, le commerce de grain des Etats de l'Ouest. D'un autre côté, il se fait une tentative sérieuse pour émanciper l'esprit des Canadiens de sa bigoterie séculaire.

Sans avoir la moindre intention d'attaquer la religion et la foi, quelques Canadiens remarquablement intelligents et entreprenants, viennent de fonder un journal français, hebdomadaire, le *Réveil* qui traite les questions politiques, littéraires et scientifiques, conformément aux idées du dixième-neuvième siècle, et non pas à un point de vue digne du moyen-âge, comme c'est malheureusement le cas dans la plupart des journaux canadiens.

Nous espérons que les bureaux du *Réveil* n'étaient pas situés dans ce quartier de Québec qui vient d'être victime d'un si terrible incendie.

L'ISTHME DE PANAMA.

Voilà vingt-trois ans que l'isthme de Panama est traversé par un chemin de fer et qu'une grande partie du commerce du Nouveau Continent a adopté cette voie rapide de communication. Des milliers

de voyageurs venant de toutes les parties du monde, traversent incessamment cette langue de terre, aux regards des populations indo-espagnoles, insouciantes, apathiques, légères, encore presque aussi étonnées de l'activité qui se déploie devant elles qu'elles l'étaient au premier jour. Cette espèce d'incapacité pour le progrès est un trait commun à la plupart des sociétés inférieures. Dans l'Inde, l'indigène, ayant sous les yeux l'exemple de l'industrie et des arts utiles qu'exercent les Anglais, n'abandonne ni ses vieux outils ni ses vieilles méthodes. Deux siècles d'expérience ne l'ont ni instruit ni changé. C'est par les prescriptions de la loi, c'est-à-dire par la force, qu'il a fallu interdire aux veuves du Malabar de se brûler sur la tombe de leur seigneur ; et le même recours sera nécessaire pour mettre fin aux sacrifices volontaires sous les roues du char de Jaggernaut.

Le chemin de fer, construit par le capital américain, et géré par des citoyens des Etats-Unis, part comme on sait d'une petite ville, fondée à cette occasion sur le point de la côte orientale qui présentait le meilleur ancrage. Cette bourgade, d'un aspect presque entièrement américain, c'est, dans le langage officiel de la Colombie, la ville de Colon, tandis que les Anglais l'appellent Navy Bay, et les Américains Aspinwall. Le voyageur qui passe rapidement d'un océan à l'autre, et qui s'arrête à peine dans un hôtel de Colon, n'aperçoit que peu de traits de couleur locale, la population d'origine étrangère et les usages importés du dehors y effaçant, pour ainsi dire, l'influence et la part des natifs.

Les rues sont tracées à la manière américaine ; les maisons sont construites avec nos vérandahs et pourvues de citernes où l'on recueille l'eau de pluie. Mais l'ombre est rare, et l'on en regrette d'autant plus l'absence qu'il faut marcher sous un soleil tropical. On a planté il est vrai des cocotiers, qui donneront un magnifique ombrage ; toutefois cet arbre croît fort lentement, et l'on peut encore lire l'origine récente du village dans la petite stature de ces palmiers. Les quais, les magasins, les ateliers de machines sont largement établis : en les parcourant, on pourrait se croire un instant à Boston ou à Philadelphie. Les employés et les ouvriers, que ces établissements occupent, composent presque exclusivement la population fixe. Il n'y a avec eux que quelques détaillants, qui débitent les objets nécessaires à chaque jour.

L'isthme étant déclaré franc par le traité entre la Colombie et les Etats-Unis, il n'y a pas de douanes, ni par conséquent de douaniers.

Une escouade de soldats colombiens est censée faire à la fois la garde et la police ; mais elle exerce à peine une action. Aussi les querelles, les rixes, les coups de pistolet, sont-ils à l'ordre du jour ; et si un homme commet un assassinat, "qu'il aille se faire pendre ailleurs."

Ce rendez-vous de voyageurs de toutes les nations et de toutes les parties du monde, rappelle à certains jours les scènes de la Californie primitive. Quatre ou cinq vapeurs arrivent parfois des points les plus divers dans une même journée, et remplissent les rues de Colon d'aventuriers qui sortent de toutes les Babylones modernes. Nous y avons vu aborder, à peu d'heures d'intervalle, des vapeurs de New-York, d'Angleterre, de France, du Vénézuéla, des Antilles, de Hambourg, ainsi qu'un navire qui revenait d'une tentative infructueuse de descente à Cuba. Le personnel jeté sur le rivage par tous ces vapeurs offrait l'apparence la plus curieuse et la plus variée. On parlait pour ainsi dire toutes les langues du monde civilisé. Dans une boutique tenue par des fils du Céleste Empire, où les maîtres conversaient entre eux en chinois, j'ai entendu à la fois l'espagnol, l'allemand, l'italien, l'hindoustani, le portugais, le français, le hollandais, avec l'anglais pour brocher sur le tout.

Ces voyageurs de tant de langues diverses, et de conditions sociales si variées, se surveillent étroitement les uns les autres. Chacun a le revolver chargé dans sa poche. Pendant le jour, il règne une demi-sécurité. L'échange des monnaies, par exemple, se fait en pleine rue sans danger. Comme la plupart des voyageurs ont avec eux de l'argent qui n'a pas cours dans les pays lointains où ils se rendent, les habitants profitent de leurs besoins pour faire un très-grand commerce de change. On voit des hommes mal vêtus, mais surtout des femmes noires presque en haillons, qui s'informent de l'espèce de monnaie que vous portez, et vous offrent celle qui vous sera nécessaire. Alors ces négresses, auxquelles on eût été tenté de faire l'aumône, tirent de dessous leur robe, ou de leur large "estomac,"

un chapeau de feutre crasseux, rempli jusqu'aux bords de pièces d'or et d'argent. Il me semblait chaque fois revoir le tour des petits poissons rouges, sortant l'ôn ne sait d'où, dans leur bocal.

La nuit, la plus grande partie des voyageurs s'entassent dans de grandes salles, qui servent au besoin de magasins ; ils y prennent place sur des rangées de couchettes portatives, qui rappellent l'aspect d'une caserne. Mais ce n'est pas avant une ou deux heures du matin que tout ce monde repose. La soirée est consacrée au jeu. Quand le jour a disparu, on voit installer sur les trottoirs, devant ces dortoirs qui regorgent de monde, des tréteaux assez mal éclairés, sur lesquels bondissent les dés et tourne la roulette. Les aventuriers de toute espèce se groupent autour des tables, couvertes de hautes piles d'argent. Des femmes richement vêtues, de races et de couleurs plus variées que les tableaux ethnographiques de Broca, envahissent les rues et les salles. Alors les scènes de jeu, de chant, de galanterie, bientôt suivies de scènes de meurtre, s'entremêlent et se succèdent une partie de la nuit.

Colon, situé au milieu des marais, est tellement malsain, que les voyageurs le fuient au plus vite ; et la population fixe, s'y renouvelle elle-même très rapidement. Ceux qu'un travail quelconque ou le commerce de détail y avait amenés, s'en retournent chez eux au bout de quelques années, soit enrichis, soit mourants des fièvres paludéennes.

Un des traits de Colon, c'est qu'on n'y voit ni chevaux, ni mulets, ni ânes, ni voitures. Les rues, assez courtes d'ailleurs, aboutissent aux marécages. La bourgade est si peu importante comme population, qu'il n'y a pas même de marché proprement dit. Les approvisionnements viennent presque complètement par la voie de la mer. On est assez surpris, dans une ville si élémentaire, de trouver toutefois deux monuments. L'un est une colonne en porphyre, commémorative de l'ouverture du chemin de fer, ornée de trois médaillons en bas-relief, qui représentent les trois fondateurs de cette entreprise : William H. Aspinwall, John L. Stephens et Henry Chauncey. L'autre est une belle statue en bronze de Christophe Colomb, signée par un sculpteur italien du nom de Vela, et donnée par la Compagnie anglaise du télégraphe sous-marin. Colomb y est représenté élevant à la Civilisation l'Amérique figurée par une Indienne. Ce monument, qu'on devrait appeler un groupe plutôt qu'une statue, si l'image de Colomb ne dominait pas au point de provoquer la première attention, tire un grand effet, non-seulement de sa belle exécution et de l'expression qui l'anime, mais aussi de sa situation sur une espèce de plage vierge, où tant de circonstances rappellent le premier atterrissage du grand navigateur. Il est toutefois fort regrettable que les habitants de Colon n'aient pas cru convenable de faire les frais d'un piédestal.

Après un séjour d'environ une semaine à Colon, le chemin de fer m'a transporté en quatre heures du rivage de la Mer Atlantique à celui de l'Océan Pacifique. La distance par la voie ferrée n'est que de 47 milles ; mais les trains marchent d'autant plus lentement que la ligne est presque toute entière en courbes à petit rayon, elle dessine un serpent continu.

C. J. DALLOZ.

Œuvres Posthumes de J. Michelet.

Histoire du dix-neuvième Siècle.

Le dix-neuvième siècle commence. "Au jour de sa naissance, en 1800, un double prodige effrayant se fit voir, écrit Michelet, dans sa préface. Avez-vous quelquefois, en pleine nuit, sur un chemin de fer, aperçu de loin un convoi rapide qui vient à vous ? Ses deux gros yeux cyclopeens, ses étincelles jettent l'effroi. C'est juste ce qu'on vit alors en 1800. L'un était la terrible grande armée de Napoléon qui ruina l'Europe, en laissant la France épuisée, desséchée. L'autre oeil flamboyant était celui de la machine de Watt."

Tels sont, en effet, de 1800 à 1816 où s'arrête notre grand historien, les deux traits principaux du dix-neuvième siècle. Si la mort n'eût desséché sa main, il eût de 1815 à 1848 rencontré le romantisme, le développement des journaux et du système parlementaire. Après 1848, le socialisme, le suffrage universel direct, les chemins de fer, le renversement du pouvoir temporel, l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis, le rétablissement de l'empire d'Allemagne.

Au milieu de ces traits si divers, il est probable que la postérité remarquera comme le plus saillant d'entre eux le double développement de la démocratie et de l'industrie ; et comme, de nos jours, celle-ci a produit ses chefs-d'œuvre, l'appellation de notre époque sera sans doute *le siècle de l'industrie*, le siècle de la vapeur, des chemins de fer, du télégraphe électrique, du gaz, des machines agricoles, du percement de l'isthme de Suez, du Mont-Céris, etc., etc.

Ce volume est plutôt une critique du premier Empire, et principalement de Bonaparte, qu'une histoire du dix-neuvième siècle. Ce qui lui donne un vif intérêt, c'est qu'il a été composé en partie de souvenirs recueillis de la bouche même de témoins oculaires.

Quoi de plus impressionnant, en effet, que ce petit tableau dans un coin du vaste champ de bataille d'Austerlitz !

"Un des fils du général Petiet, alors page, se tenait derrière l'Empereur, lorsque celui-ci vit l'ennemi aller d'abord aux marais, puis sombrer tout à coup et s'engouffrer dans les glaces. C'est ce qu'il avait prévu. Et, comme il arrive au chasseur qui voit le gibier lui venir, il eut un accès de sauvagerie hilarité. Dans ces moments, Napoléon avait un tic désagréable : il chantonait. Cette fois il lui revint certain air d'opéra-comique où un sot tombe de lui-même au piège préparé ; on chante : "Ah ! comme il y viendra !" Le désaccord si choquant de cette chanson vulgaire, chantée par une voix fausse, dans ce moment effroyable, frappa l'enfant de manière à ne l'oublier jamais.

"Voyant le succès désormais établi dans la plaine, Bonaparte avisa qu'il était l'heure de dîner. Selon ses habitudes sobres, on lui donna son poulet et du chambertin. Petiet versait à boire. Alors, devant la petite table, on amena des prisonniers, Repnine, l'un des premiers, puis un émigré devenu général russe, qui croyait toucher à sa dernière heure. L'enfant tremblait pour lui. Il fut bien surpris de voir l'Empereur verser un coup dans son propre verre d'argent, et dire : "Buvez, monsieur le comte, cela remet toujours le cœur."

Il faut surtout féliciter Michelet d'avoir contribué, comme M. Lanfrey, dans sa remarquable *Histoire de Napoléon*, à dépouiller celui-ci de tous les oripeaux dont la crédulité publique l'avait jusqu'ici surchargé, grâce aux mensonges de Sainte-Hélène et à la naïve connivence du gouvernement de 1830. On commence à voir aujourd'hui combien le portrait de Napoléon était ressemblant, exécuté par ses premiers historiens, tels que Benjamin Constant, dans son *Traité de l'usurpation* ; l'abbé de Pradt, dans son *Ambassade à Varsovie* ; Walter Scott, dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte*, et combien depuis cette époque ce portrait a été travesti par la légende.

"Usurpateur très-rusé, écrit le premier, très-calme malgré des fureurs qui ne sont que des moyens, ayant la connaissance de la partie ignoble du cœur, indifférent au bien et au mal ;" et le second : "L'Empereur est tout ruse, ruse doublée de force, mais il attache plus de prix à sa ruse. Pour lui, triompher n'est rien ; c'est *attraper* qui est tout : "Je suis fin," m'a-t-il dit cent fois."

Rusé, il était en outre cruel. Les déportations de Brumaire, les fusillades de la plaine de Grenelle, le meurtre du duc d'Enghien, le disent assez. Même sur le champ de bataille, au lieu de se sentir profondément ému à la vue de tous ces braves étendus par terre, il trouvait souvent le mot pour rire. Un jour en voyant des cadavres, il demande le numéro du régiment ; c'était de la 32e demi-brigade :

"—Ah ça ! mais, s'écrie-t-il en ricanant, j'en trouve donc partout !"

Rusé, cruel, il était également doué d'une profonde insensibilité, "l'homme de bronze !" Lorsqu'il arriva à Varsovie, en 1807, les Polonais l'entourèrent, l'acclamant avec enthousiasme, lui parlant les larmes aux yeux des malheurs de leur patrie. Savez-vous ce qu'il leur répondit :

"—Qu'il y a de boue dans ce pays !" Puis, sans transition : "—Messieurs, il me faut pour demain tant de blé, tant de riz. Point d'excuses. Sinon, je vous laisse au bâton russe. Je mets le feu, et je m'en vais."

Des soldats polonais, sous ses ordres en Italie, en Egypte, de leurs services, de leur dévouement, ont poétisé, idéalisé, transfiguré, c'est-à-dire défiguré.

REVUE FINANCIERE.

Il peut se faire, comme on le prétend, que le Canada ait eu moins à souffrir que les autres pays, de la crise commerciale de 1876; mais il suffit d'examiner en détail les rapports officiels pour s'apercevoir que nous avons été assez éprouvés, que le tableau n'est pas gai, et que l'année fiscale qui doit se terminer le 30 juin, a été pire qu'on est généralement porté à le croire.

En 1875, nos transactions se sont élevées au chiffre de \$197,505,636, tandis qu'elles étaient de \$216,756,097, en 1874. Mises en comparaison avec celles de l'année précédente, les importations étaient, l'année dernière, de \$7,785,512 moindres, et on constatait dans nos exportations une diminution de \$11,464,949; ajoutées l'une à l'autre, ces deux sommes forment \$19,250,461, différence de nos transactions commerciales en 1874 et en 1875.

Nous allons entrer maintenant dans quelques détails, donner de notre commerce en 1875, quelques traits intéressants, dire, entr'autres, les peuples avec lesquels nous avons eu en 1874 et en 1875, des relations commerciales, ainsi que la nature et l'étendue de nos échanges.

Voici d'abord le tableau de nos exportations. Il est facile d'y remarquer où a eu lieu la diminution que l'on constate dans les opérations de 1875.

	Export.—1871.	Export.—1875.
Pêcheries.....	\$ 5,292,368	\$ 5,380,527
Mines.....	3,977,216	3,878,050
Bois.....	26,817,715	24,781,780
Bétail.....	14,679,169	12,700,507
Produits agricoles.....	19,590,142	17,258,358
Produits manufacturés.....	2,353,663	2,293,040
Bâtiments.....	796,675	789,450
Espèces.....	1,995,835	1,039,837
Marchandises en transit.....	10,614,096	7,137,319
Effets à courte échéance.....	2,815,249	2,218,930
Total.....	\$88,932,128	\$77,427,798

A l'exception du produit des pêcheries, tous les autres produits comme on le voit, ont subi une diminution. Il est vrai que, pour les minéraux, les produits de nos manufactures et de nos chantiers de construction, la diminution a été de peu d'importance, mais l'exportation du bétail, et des produits de nos fermes et de nos forêts a été de \$6,000,000, moindre qu'en 1874. La ré-exportation de marchandises étrangères semble avoir eu le plus à souffrir, vu que nos transactions ont été sous ce rapport, de 33½ par cent, inférieure à celle de l'année précédente.

Nous venons de dire que nos importations ont éprouvé une diminution de \$7,785,512; elle est surtout sensible pour les marchandises importées en franchise, principalement le blé des Etats-Unis, l'argent brut et monnayé, etc.; ce qui prouve que jusqu'au 30 juin 1876, il y avait encore surabondance dans l'importation des produits anglais et étrangers.

Voici quels sont les pays avec lesquels nous avons fait, en 1875, des transactions, ainsi que la valeur de nos échanges avec chacun d'eux :

	Exportation.	Importation.
Angleterre.....	\$40,032,902	\$ 60,347,067
Etats-Unis.....	28,872,146	48,592,810
France.....	212,767	1,941,298
Allemagne.....	91,019	748,423
Hollande.....	28,724	231,779
Belgique.....	59,563	278,111
Espagne.....	7,300	383,484
Portugal.....	170,784	66,006
Suisse.....	116,128
Italie.....	170,408	43,958
Chine.....	37,046	301,970
Japon.....	355,456
Antilles anglaises.....	2,283,973	1,023,148
“ espagnoles.....	1,042,001	1,116,440
“ françaises.....	371,477	46,592
“ autres.....	248,055	8,224
Amérique du Sud.....	785,797	278,796
Australie.....	181,938	400
Terre-Neuve.....	1,901,831	904,224
St. Pierre Miquelon.....	186,981	5,144
Iles Sandwich.....	9,668	47,857
Autres pays.....	152,762	568,332
Espèces.....	1,039,837	2,213,010
TOTAL.....	\$77,886,979	\$119,618,657

Quoique la grande masse de notre commerce se fasse avec l'Angleterre et les Etats-Unis, il n'en est pas moins vrai que nos relations avec les Indes Occidentales ont une importance sérieuse et méritent d'être étendues. Nos achats en Angleterre, l'année dernière, sont tombés d'un million, tandis que nos exportations ont diminué de près de cinq millions. En 1874, nous achetions des Etats-Unis, au delà de trois millions de plus que l'année dernière, et nous leur vendions pour cinq millions et demie de plus.

Notre commerce, avec les Antilles, s'est élevé à \$6,139,910. Il est à regretter que nos relations commerciales avec ces îles si prospères restent à peu près stationnaires.

Terre-Neuve, semble vouloir se rapprocher de plus en plus de la Confédération, et nous croyons en voir la preuve dans le développement de son trafic avec la nouvelle Puissance. C'est à peu près là, une des rares consolations que nous offre l'histoire de la malheureuse année 1875.

Notre commerce avec les peuples européens, avec la Chine, le Japon, l'Amérique du Sud et l'Australie, ne comprend guères que quelques cargaisons annuelles et varie beaucoup, mais il est cependant d'une grande valeur et mérite d'être cultivé attentivement.

Un Congrès d'Etudiants.

La note suivante est publiée par les journaux de Paris :

Aux étudiants,

Camarades,

Un certain nombre d'étudiants ont eu la pensée de profiter de l'occasion qui nous est offerte par la présence de quelques-uns de nos

camarades italiens, espagnols et romains, délégués aux funérailles de Michelet par leurs universités, pour reprendre l'idée d'un *Congrès international d'étudiants*, semblable à celui tenu à Liège en 1865, qui se réunirait soit en France, soit à l'étranger, pendant les prochaines vacances.

Le succès considérable et le retentissement immense qu'eut le congrès de Liège, où furent traitées toutes les questions relatives à l'enseignement, nous engageant à proposer la réorganisation de ce congrès sur de nouvelles bases.

Nous soumettons cette proposition aux membres de la commission nommée, lundi, à la salle d'Arras, nous réservant, dans les cas où ce projet ne serait pas adopté, de convoquer une nouvelle réunion pour l'examiner et nommer des commissaires chargés de se mettre en relation avec nos collègues de l'étranger.

Emile Massard, étudiant en médecine.—Eugène Fosse, étudiant en droit.—Octave Martinet, étudiant en pharmacie.

A ce sujet, nous lisons dans le *Commercial Advertiser* de New-York.

« Les congrès solennels tenus par des diplomates empressés, prétentieux et ignorants, au cœur desséché, à la cervelle usée, n'ont jamais fait avancer la cause de la paix universelle. L'histoire des congrès d'Amiens, de Vienne, de Vérone, de Paris, etc., en font la preuve. Cette impuissance s'explique facilement par le fait que ces hommes n'ont pas foi dans ce qu'ils prêchent et ne font parade de leur patriotisme affecté que pour susciter des conflits entre les nations, dans le but d'aider leurs intérêts personnels plutôt que ceux de leurs pays. Le congrès des étudiants, projeté par la jeunesse de Paris, ne saurait donc avoir de pires conséquences que ceux des diplomates attirés et pour quelques écarts d'enthousiasme, quelques emportements de jeunes têtes, il aura la force qui jaillit à flots de la jeunesse du cœur. Les étudiants de Paris ont décidé que des délégués représentant tous les peuples, même les Allemands, seront admis à leur congrès international. Ils ont sagement compris que ce premier pas peut conduire jusqu'à l'établissement de la république européenne, ce qui rendrait inévitablement à la France ses provinces perdues. Ce ne sont ni les vieillards, ni les classes officielles qui ont poussé la France, il y a cent ans, à soutenir la cause de l'indépendance américaine; c'est Lafayette et les jeunes gens qui ont porté le glaive à côté de nos pères et protégé d'un bouclier impénétrable le berceau de la Liberté et de notre Indépendance Nationale. Les étudiants français savent que l'union dans un but de paix et de progrès est aussi puissante que la guerre et ils veulent, au moyen de leur congrès, répandre un mouvement révolutionnaire général, semblable à celui de 1848, qui ébranla pour un moment tous les trônes de l'Europe à la fois. Ce mouvement sera repris avec une chance de succès beaucoup plus grande, car les haines qui divisaient les peuples de l'Europe se sont amorties ou se sont reportées sur les têtes couronnées des gouvernements despotiques qui les ont fait naître. »

On écrit de Berlin :

Ce n'est plus l'Allemagne qui est à la tête de la coalition, c'est la Russie qui impose ses conditions aux deux autres puissances, dont l'une voit son influence s'affaiblir à mesure que la France se relève, et dont l'autre sera bientôt enlacée et profondément remuée par le mouvement slave. De ces trois Etats, il n'y a que la Russie qui puisse disposer librement de ses forces, les deux autres ne pouvant perdre de vue leurs voisins un seul instant.

Aussi, les occasions ne manquent-elles pas de constater l'état de dépendance dans lequel se trouve l'empire allemand vis-à-vis de la Russie. Le gouvernement du roi Guillaume s'efface modestement devant son protecteur, qui lui a permis de faire les guerres de 1864 et 1866, qui a couvert ses derrières en 1871, et sans le consentement duquel il ne peut encore rien entreprendre.

Je vous ai déjà dit, récemment, que beaucoup d'hommes politiques allemands, dans tous les partis, ressentent cette subordination de l'Allemagne, non-seulement comme une humiliation qui blesse leur amour-propre national, mais aussi comme un danger pour leur pays,

comme une menace contre son indépendance, qu'ils avaient crue assurée pour toujours par la création de l'empire.

La présence du tzar et des hauts dignitaires et le prosternement de tout notre monde officiel, devant le moindre conseiller russe, ne font qu'accentuer ces sentiments.

On se demande à quoi la fondation de l'empire nous a servi, si nous ne pouvons pas nous passer de l'amitié moscovite et ce que nous deviendrons, si, un jour ou l'autre, notre allié allait demander à l'Allemagne le prix de son amitié.

Il est vrai que nous la payons déjà assez cher, le système prohibitif de la Russie mettant à sec notre industrie, en même temps que son exportation de blé et d'alcool écrase notre agriculture.

C'est à cet état de choses, qu'il faut surtout attribuer l'affaiblissement de nos provinces orientales, qui fournissent le plus grand contingent à l'émigration et dont la population a, depuis le recensement du 1^{er} décembre 1871, diminué, dans une mesure effrayante.

A ce point de vue, on peut se demander si la cession d'une part de la France orientale à la Russie, cession que cette dernière paraît ambitionner, ne serait peut-être pas avantageuse pour la Prusse elle-même, en la débarrassant d'une contrée dont la population est clairsemée et hostile à son gouvernement actuel.

LES SOFTAS.

Les softas sont les membres subalternes du grand corps des oulémas (*d'ilm*, science), et non ulémas, comme nous disons en français. Les oulémas sont divisés en deux catégories : les prêtres et les juges. Ils ont à leur tête le Cheikh-ul-Islam qui reçoit du sultan, successeur des khalifes, la délégation de son pouvoir religieux et judiciaire, les cazaskiers, dont la haute dignité équivaut par à peu près à celle du cardinalat catholique, les muftis, les cadis et les imams de première classe. Puis viennent les prêtres et les juges de différentes classes, au nombre de sept. Enfin, au bas de l'échelle hiérarchique, nous trouvons le personnel inférieur des tribunaux et des mosquées, les professeurs ou khodjas et la foule des softas ou thalébés (étudiants).

Le chiffre de ces gens de loi et d'église, de ces professeurs et de ces étudiants, en y comprenant les différents ordres religieux, derviches et autres, n'est pas inférieur, pour la seule ville de Constantinople, à 30,000 hommes. Les plus instruits des oulémas, au point de vue turc, passeraient en Europe pour des ignorants. Rien d'étonnant dès lors à ce que leur fanatisme soit très-caractérisé. Ils ont toujours protesté contre les emprunts que le gouvernement ottoman faisait à l'Europe pour la réforme, si peu heureuse d'ailleurs, de sa législation et de ses services administratifs. Ils sont convaincus qu'on ne récupérera la force et la gloire d'autrefois qu'en prenant le Coran pour point d'appui et en appliquant strictement ses préceptes.

Les affaires de Turquie.

Les journaux de Paris, de Vienne, de Berlin et de Londres publient sur la révolution de Constantinople des corres-

pondances et des dépêches dont l'ensemble forme une relation à peu près complète des événements du 30 mai.

Voici d'abord la correspondance télégraphique de Vienne que publie le *Standard* :

Les renseignements qu'on reçoit sur la révolution de Constantinople sont contradictoires. Mais la plupart des récits s'accordent sur les points suivants :

Les ministres se sont rassemblés, lundi après-midi, chez le grand-vizir pour discuter l'état des affaires publiques. Ils sont arrivés à cette conclusion qu'à moins de recourir à des remèdes énergiques, on verrait surgir une révolte générale des provinces, qui aboutirait à la chute de l'empire. Une résolution a été adoptée qui résumait ces vues, et une pétition au sultan a été préparée pour le prier d'abdiquer afin de sauver le pays. Le sultan a reçu cette pétition en affectant une attitude calme et a répondu qu'il aviserait.

Mardi matin, il y avait foule dans les rues. Les corporations ouvrières, les pompiers, les porteurs-d'eau, conduits par les softas, ont formé une colonne qui s'est dirigée vers le palais du sultan sans rencontrer d'opposition, les troupes n'ayant pas reçu l'ordre d'intervenir. A mesure que cette colonne avançait, elle devenait plus nombreuse. Des milliers d'hommes s'y joignaient.

Le palais était gardé par la gendarmerie, mais celle-ci n'a pas cherché à disperser la foule, bien qu'elle fit entendre les cris de : " *Abbas Abdul-Aziz! Vive Mourad!* " En même temps, Mourad, délivré de sa maison où il avait été retenu prisonnier par ordre du sultan, était conduit à la mosquée et salué sous le nom de Mourad V.

Abdul-Aziz n'a pas résisté. On lui avait fait comprendre qu'il serait prudent pour lui de se rendre avec ses quatre fils à l'ancien sérail. Il y a consenti, et il a été escorté, vers ce palais, dans un état d'abattement qui lui ôtait jusqu'à la parole.

La *Correspondance politique* de Vienne complète ainsi ces renseignements, d'après des dépêches de Constantinople :

La déposition d'Abdul-Aziz n'a pas été effectuée par une révolution populaire ou par une intrigue de palais, mais par un coup-d'Etat des ministres. La crise a été provoquée par le refus absolu du sultan de puiser dans sa cassette particulière pour aider le trésor de guerre. C'est alors que le cheikh-ul-islam, en présence de tous les ministres, a fait savoir au sultan que le peuple était mécontent de son gouvernement, et la déposition a eu lieu.

Immédiatement après, le sultan et sa mère ont été conduits de force au palais de Tojkapas, où ils sont maintenant détenus.

En outre, le correspondant du *Times* lui télégraphie directement de Constantinople :

Après avoir vainement sollicité le sultan d'adopter des réformes, le grand-vizir, Hussein Avni Pacha et Midhat Pacha ont résolu de le déposer.

Le palais de Dolma-Baghtche était entouré de troupes.

Mourad a été proclamé sultan en présence de tous les ministres, du cheikh-ul-islam et des Mollahs.

Cela fait, Soliman-Pacha, accompagné d'officiers et de soldats armés, a annoncé à Abdul-Aziz que la nation l'avait déposé et qu'on le sommait de remettre le palais à son successeur. L'attitude des troupes a convaincu Abdul-Aziz que la résistance était impossible. Il a été transporté avec sa famille et le personnel du sérail, y compris cinquante-trois chaloupes remplies de femmes, au palais de Tojkapas.

Le nouveau sultan publiera prochainement un *iradé* où il proclamera que le mahométisme est opposé à la servitude d'aucun peuple, quelle que soit sa religion.

Les softas ont arrêté plusieurs agents déguisés qui cherchaient à exciter la populace à massacrer les chrétiens.

Le *New York Herald*, pour ne pas rester en arrière, publie une dépêche particulière de Paris dans laquelle nous trouvons les informations suivantes :

Ce nouveau sultan, Mourad, n'est pas un homme d'un caractère décidé, mais il est intelligent et éclairé. Il subit volontiers l'influence de son frère cadet Ahmed, dont le courage et l'énergie ont souvent tenu tête à l'ex-sultan. Mourad a reçu une bonne instruction. Il parle le français. Comme la manière de vivre que lui imposait sa

pauvreté lui a enseigné l'économie, on croit qu'il ne s'opposera pas aux réductions nécessaires dans les dépenses du palais.

Nous lisons, d'autre part, dans le *New-York Commercial Advertiser* :

" La révolution a éclaté à Constantinople comme un coup de foudre et depuis tout a été silence. Les commotions politiques sont comme celles de l'atmosphère, le calme après l'orage n'a rien qui étonne, et nous n'avons rien à ajouter à nos commentaires sur la déposition du sultan. Des dépêches plus récentes confirment la nouvelle que l'avènement de Murad est généralement attribué aux intrigues de la Russie auprès de la Serbie et du Monténégro, pour les pousser à déclarer immédiatement la guerre. En un mot, la révolution est l'œuvre du parti fanatique irrécyclable de Turquie qui prétend que les enfants d'Osman sont *fixés*, et non pas seulement " campés " en Europe. Cette révolution a été dirigée contre l'influence russe à Constantinople, et s'est appuyée par conséquent sur les sympathies de l'Angleterre, cette alliée si ferme de la Turquie. Le nouveau Sultan, ayant moins de motifs que son prédécesseur de se rapprocher de la Russie, cette puissance n'aura de son côté, aucune raison, d'entraver les slaves serbes et monténégrins dans leurs projets de guerre avec les musulmans. La mission diplomatique du célèbre ambassadeur le général Ignatieff est finie. Sous des dehors d'amitié pour cet imbécile Abdul-Aziz, il encourageait secrètement les chrétiens à saigner par degrés la Turquie. Celle-ci, voyant son jeu, ne veut plus mourir et a mis à sa tête le représentant de son fanatisme religieux et de ce qui reste d'énergie à son corps épuisé. La Russie est intéressée à empêcher la guérison du " malade, " et l'Angleterre l'est également à le ramener à la vie, car tant qu'il se maintiendra sur les rives du Bosphore, la Russie ne saurait y venir baigner ses pieds."

☞ Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Nazaire Turcotte, en tête de toutes les annonces du numéro du *Réveil* de cette semaine.

L'importation des vins et liqueurs de M. Turcotte a, cette année, une valeur exceptionnelle : on sait que la récolte du raisin a été surabondante en France, de sorte que les viticulteurs ont eu à trouver de nouveaux débouchés dans tous les pays du monde, et à vendre les produits de leurs vignobles à meilleur marché que d'habitude. C'est pourquoi l'on ne devra pas être surpris du bas prix extraordinaire auquel se vendront, en détail, les caisses de Ducloux, de Barsac, de Sauterne. Le bon vin, cette année, est meilleur marché que le vin très-médiocre des années précédentes, l'élévation des impôts n'a pas été en proportion avec la surabondance de vin produit dans toute la France.

C'est une bonne occasion dont il faut profiter à la hâte.

☞ Le public applaudira, sans doute, à la nouvelle que la dix-huitième édition de l'almanach des adresses pour 1876, doit lui être distribué bientôt. Nous sommes presque étrangers à notre propre ville, depuis, qu'on a exécuté le nouveau numérotage, et les hommes d'affaires soupirent plus de trois mois, après le *Directory*. Nul doute que cette nouvelle édition ne s'écoule en peu de temps.

M. Cherrier désire qu'on le paye à livraison, on s'en fera un devoir scrupuleux. Les sacrifices et le travail que l'auteur s'est imposés, pour que son ouvrage offre encore plus d'avantages à ses souscripteurs, que les années dernières, méritent qu'on soit généreux à son égard.

NOUVELLES DIVERSES.

—Le maire vient de recevoir de la part de l'hon. juge Tessier, une souscription de cent piastres au fonds de secours pour les victimes de l'incendie; ou les résidents de London, Ontario, l'a aussi autorisé à faire, pour le même but, des achats au montant de cent piastres.

—On peut se procurer des servantes ou femmes de journée en s'adressant aux membres du comité de secours d'urgence.

—Les incendiés qui désirent louer des chambres ou des résidences privées, feraient bien de s'adresser au secrétaire de ce comité, M. Molony, ou à son assistant, que l'on peut voir à l'Hôtel-de-Ville.

—La compagnie d'Assurance de Québec contre le feu, a commencé hier, le paiement des réclamations des incendiés; elle aurait pu cependant profiter d'un délai de soixante jours que lui accorde les règlements de sa constitution.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Ed. Giackemeyer, N. P., vient d'être nommé député-régistrateur de cette cité.

—Nous annonçons dans notre dernier numéro, qu'on se proposait d'exécuter en quatre jours, par voie de chemin de fer, le voyage de New-York à San Francisco.

Le train d'excursion de Jarrett et Palmer, auquel on a donné pour la circonstance, le nom de train-éclair, parti jeudi matin, est arrivé à Chicago, à 9.30 heures le soir, après avoir franchi 900 milles en 20.50 heures. Reparti à 10.45 heures, il est arrivé à Buncion Bluffs, en face d'Omaha, à 9.27 le lendemain matin, après avoir exécuté en 12 heures 1 minute, 491 milles, y compris les arrêts. Le train est arrivé à San Francisco, dimanche l'après-midi, vers 4 heures,

Sur sa route le train-éclair a franchi soixante milles en 57 minutes. Plus vite que le télégraphe.

—La chambre des députés de France, a passé le Bill de l'Education qui réserve à l'Etat le droit exclusif d'accorder les degrés universitaires.

—Les derniers relevés statistiques publiés par le gouvernement de Washington, constatent qu'il s'est produit une notable diminution des constructions navales, pendant l'année 1875. Cette année aura été, pour l'industrie maritime, la plus défavorable depuis dix ans. D'après le relevé des bâtiments, de toute espèce, sortis des chantiers américains, il avait été construit 2,271 bâtiments en 1873 et 2,147 en 1874. Ce chiffre est tombé en 1875 à 1,318.

La diminution est due principalement au ralentissement dans la construction des bâtiments destinés à la navigation des canaux et des rivières. Les chantiers américains n'ont livré, en 1875, que 340 embarcations de cette nature. Antérieurement, le chiffre des sloops, bateaux et barques de canaux s'était élevé à 995 en 1874, et à 1,221 en 1873. Cette décroissance s'explique par le développement qu'ont pris les chemins de fer et par la réduction correspondante du trafic des canaux.

En revanche, le chiffre des navires et barques construits en 1875 dépasse sensiblement celui des années précédentes. Pour les bricks, les résultats de 1875 égalent ceux de 1874 et sont au-dessus des trois années antérieures.

Ce sont les chantiers du Maine et ceux du Massachusetts qui contribuent, pour la plus forte partie, aux constructions navales des Etats-Unis. Les premiers de ces chantiers ont construits les trois-quarts des bâtiments à voiles qui figurent dans le total de 1875.

Pour terminer, ajoutons que la marine de commerce américaine comprend actuellement, 32,285 navires, jaugeant 4,853,732 tonneaux, soit un tonnage supérieur de 53,083 tonneaux à celui de 1874, de 157,700 tonneaux à celui de 1873, et de 415,995 tonneaux à celui de 1872.

Dans ce total, la navigation intérieure entre pour: 1,070 bâtiments à vapeur, 1,842 barques et 212 navires à voiles représentant un tonnage de 418,964 tonneaux sur les rivières de l'Ouest; 891 steamers, 2,702 bâtiments de canaux, 1,710 embarcations à voiles et 193 barques sur les lacs du Nord, avec un tonnage de 837,891 tonneaux.

Sur le littoral du Pacifique se trouvent 255 steamers, 884 voiliers et 86 barques. Tonnage total: 229,257 tonneaux.

Au versant de l'Atlantique et aux Etats du golfe du Mexique appartiennent les autres bâtiments qui composent environ les trois-quarts du chiffre total et se répartissent ainsi: 15,648 voiliers; 2,019 steamers; 5,105 bateaux de canaux et 767 barques: soit ensemble 23,440 bâtiments de toutes natures.

—On annonce officiellement à Constantinople que l'ex-sultan Abdul-Aziz s'est suicidé, samedi matin, en s'ouvrant les veines du bras gauche avec des ciseaux. Il est mort dimanche vers dix heures et a été enterré le soir dans le tombeau de Mahmoud II.

Un rapport fait et signé par dix-neuf médecins de nationalités différentes attribue la mort d'Abdul-Aziz à un suicide. Il s'est coupé

l'artère du bras gauche avec des ciseaux, et s'est également tranché les veines du bras droit.

Tous les ministres ont assisté aux funérailles de l'ex-sultan.

Les journaux de Constantinople disent qu'Abdul-Aziz a eu plusieurs accès de désespoir après avoir été détrôné, et principalement la veille de son suicide.

Une dépêche spéciale d'Athènes, dit que l'ambassadeur turc, en cette ville, a reçu un télégramme lui apprenant que le désespoir d'Abdul-Aziz, lorsqu'on avait saisi son trésor, l'avait poussé au suicide.

Murad Effendi, le nouveau sultan, est un vieil ennemi du vice-roi d'Egypte. La Serbie refuse de reconnaître le nouveau Sultan. Gortschakoff est très irrité de la tournure que prennent les affaires, et il attribue la révolution à l'intervention de l'Angleterre.

—M. le duc Decazes a dû déjà recevoir avis, tout ensemble, de la résolution prise, à Berlin, par les trois empires du Nord, de réunir une conférence des grandes puissances, et de l'invitation qui est faite à France de siéger au sein de cette conférence.

Nous croyons savoir que ces ouvertures ont été accueillies avec satisfaction par le chef de notre *Foreign-Office*.

Le gouvernement du maréchal-président estimait que la participation de la France à une conférence serait un premier pas de fait vers le rétablissement de l'équilibre des influences européennes.

—Il vient de paraître un article curieux, écrit par le chirurgien Decroix et publié dans l'*Abeille*, dans lequel il est dit que la viande de cheval est la nourriture la plus saine pour l'espèce humaine.

—On a donné, la semaine dernière, au Théâtre français, *le Luthier de Crémone*, une charmante pièce, en un acte et en vers, de M. Coppée, le chef de file de la nouvelle école poétique, en France; et *Oigale chez les Fourmis*, une magnifique comédie, en un acte, écrite par M. Legouvé, l'académicien, et M. Labiche, le vaudevilliste bien connu.

L'*Espion du Roi* fait salle comble au théâtre de la Porte Saint-Martin.

—Les monarchistes de toutes nuances semblent avoir disparu de l'horizon politique de la France. Ils sont ou rentrés dans la vie privée ou, de même que ces insectes qui prennent la couleur de ce dont ils se nourrissent, ils sont devenus républicains. Aussi, n'y a-t-il que deux partis qui survivent en France, les bonapartistes et les républicains. Les derniers sont de beaucoup les plus nombreux; les premiers, de beaucoup les plus influents. On peut dire, à cet égard, que les changements administratifs n'affectent que cinquante préfetures, ce qui laisse au pouvoir une majorité d'impérialistes!

M. Gambetta président de la commission du budget, propose une réduction des dépenses de l'armée, et il est probable que de violents discours seront échangés à ce sujet, lorsque le débat viendra en temps utile à la Chambre. Le désir d'armement gigantesque est encore assez vif pour fournir un sujet d'attaque à quelqu'un d'assez hardi pour se poser en partisan de tout ce qui pourrait retarder la revanche; mais d'un autre côté, à mesure que le pays voit plus froidement les choses, il sent plus lourdement aussi le poids des impôts, et si M. Gambetta ne se montre pas trop exigeant dans ses économies, il réussira à les faire admettre.

—Un correspondant du *Herald* de New-York, télégraphie ce qui suit sur une entrevue qu'il a eue avec l'ambassadeur de Turquie, à Washington:

Aristarchi-Bey a déclaré dans la conversation que l'abdication du sultan Abdul-Aziz et l'élévation de son neveu Méhémet-Mourad à l'empire, étaient un événement étonnant et imprévu. Il manque encore de renseignements, car il n'a reçu que de maigres dépêches de Constantinople, et il n'a pas la prétention d'expliquer un changement si soudain. Il croit que ce changement a été fait à la demande du peuple qui voulait voir l'autorité passer des mains d'Abdul-Aziz à celles de Méhémet-Mourad.

Il dit que le nouveau sultan est un homme de trente-six ans, élevé à Constantinople, suivant les coutumes turques, mais dont les idées se sont élargies et l'esprit s'est éclairé par suite de fréquents voyages en Angleterre, en France et en Allemagne. C'est un homme de dispositions aimables, un musicien accompli, et il a cultivé l'amitié de plusieurs personnes de mérite.

Le ministre ne dit pas quelles sont les influences qui ont amené la subite élévation du nouveau sultan, et il ne saurait dire quel en sera l'effet sur la politique européenne.

Le *Star and Herald* de Panama reproduit l'article suivant du *Courrier* de Brisbane du 29 février :

La corvette des Etats-Unis *Tuscarora*, commandant Miller, est arrivée dans la baie Morton le 10 courant, après avoir fait des sondages dans les eaux profondes de San Francisco à Honolulu, et de là à Queensland, afin de déterminer la praticabilité de la route pour un câble télégraphique sous-marin. Le résultat paraît avoir été très-favorable. Le *Tuscarora* est parti de notre port, *via* Sydney, pour Auckland, d'où il établira une ligne de sondages jusqu'aux Fidji, avec le même objet en vue.....

On voit donc que les Fidji elles-mêmes recevront l'embrassement électrique. Les câbles sous-marins et le télégraphe sont devenus si nécessaires à l'homme qu'il n'y aura bientôt plus un coin de terre habité par quelques gens civilisés qui ne soit relié par le médium électrique avec les grands centres du monde.....

VINS, LIQUEURS !!

Vins de la Maison Duclos Freres
BORDEAUX.

Nazaire Turcotte

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, EN GROS
RUE DALHOUSIE.

Vient de recevoir directement de Bordeaux par le *Truch*, du vin français rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, ainsi qu'en fûts, par barriques et demi-barriques, aussi, de l'absinthe Suisse, du Vermouth, etc.

Les vins blancs, de qualité exceptionnelle, se composent surtout de Sauterne et de Barsac.

Le *Stretthey*, autre navire français, veu de la Charante, a apporté aussi une cargaison de cognac en fûts et en caisses de la fameuse maison QUANTIN & Cie.

Ces vins et liqueurs sont en vente dans les principales maisons de la Cité.

Québec, 10 juin 1876.

BRITISH NORTH AMERICAN.

Maison de Rafrachissements

SITUÉE

A la Canadiere

A un mille de distance du Pont Dorchester.

Les habitués du *Delmonico* et le public en général seront certains de trouver au *British North American*, les vins les mieux choisis et les meilleurs cigares. La nouvelle maison de M. Thomas Lavallée est une maison de premier ordre, tout-à-fait exceptionnelle.

Québec, 10 juin 1876.

MOUNTAIN HILL HOUSE

(ci-devant Hôtel Fréchette.)

94, Cote Lamontagne, Basse-Ville,
QUEBEC.

JOSEPH TRUDEAU,

Propriétaire.

Québec, 3 juin 1876.

DUQUET & DALLAIRE

Horlogers et Bijoutiers.

No. 179,
RUE ST. JOSEPH,
ST. ROCH.

MM. Duquet et Dallaire viennent de recevoir leur dernière importation qui complète leur assortiment en

MONTRES ET BIJOUX,

EN OR ET EN ARGENT.

HORLOGES, Etc., Etc.

qu'ils vendent à très-bas prix.

Montres, Horloges et Bijouteries réparées et garanties.

Toute commande sera exécutée avec soin et promptitude.

DUQUET & DALLAIRE,

179, Rue St. Joseph.

Québec, 3 juin 1876—1m.

J. & W. REID

No. 40, Rue St. Paul, Quebec.

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Gondronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drate et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

Enfin toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID,

Québec, 18 juin 1876.

PROGRES.

NOUVEAU MAGASIN

DE

CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DETAIL,

Au No. 260, RUE ST. JOSEPH, vis-à-vis M
Frs. Laflamme, boulanger, et au No. 60,
RUE DU PONT, ST. ROCH.

M. GEORGE BINET

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en main un assortiment considérable de CHAUSSURES FINES ET DE TRAVAIL, de la plus grande élégance et de la première qualité; qu'il vendra à très-bon marché.

Il est aussi prêt à recevoir des commandes pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures, les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers; le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en main, telles que :

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir examiner nos chaussures et voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

ADJUTOB DELISLE

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES SECHES

No. 151, Rue St. Joseph, St. Roch

QUEBEC.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

AU CHAPEAU D'OR.

A. A. DECHENE,

MANCHONNIER ET CHAPELIER.

No. 197, rue St. Joseph,

ST. ROCH, QUÉBEC.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a maintenant ouvert son établissement de Chapelier et Manchonnier au No. 197, rue St. Joseph, St. Roch, et qu'il est prêt à y détailler les plus beaux articles dans cette branche de commerce.

A. ALPHONSE DÉCHÈNE.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.



EMILE JACOT,

IMPORTATEUR

— DE —

MONTRES ET BIJOUX FINS,
ARGENTERIES ET PENDULES,

ETC., ETC., ETC.

No. 37,  No. 37,

RUE de la COURONNE,
ST. ROCH, QUÉBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres, en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT  AGENT

Pour les célèbres lunettes brevetées de Black.
Québec, 27 Mai, 1876.—2m

Simon Bedard

30, Rue de la Fabrique, Haute-ville

IMPORTATEUR DE

MONTRES,

BIJOUX, en Or et en Argent,

ARGENTERIE,

HORLOGES AMÉRICAINES

DE TOUTES SORTES

Montres, Horloges et Bijouteries réparées avec soin et promptitude.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

POULIOT & ROBITAILLE,

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

NO. 103, RUE ST. JOSEPH,

NO. 72, RUE DU PONT,

St. Roch, Québec.

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

Magasin de Fruits de St. Roch

No. 94, RUE DU PONT.

Le soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement au No. 94, rue du Pont, où on trouvera toujours les fruits les plus-nouveaux et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

Ayant agrandi considérablement son établissement et ayant ajouté une salle pour Lunch de midi à deux heures, il espère mériter l'encouragement du public pour les efforts qu'il a faits jusqu'à ce jour pour fonder une maison de première classe dans ce genre à St. Roch.

F. X. SAUVIAT,
Marchand de Fruits.

Québec, 27 Mai 1876.

BLUMHART & Cie
Papetiers

Agents pour la vente des produits du Canada Paper Co.

PAPIER A IMPRIMER,

PAPIER A ENVELOPPER,

SACS DE PAPIER.

Agents pour la célèbre manufacture de CRANE & CIE.,

PAPIERS A BILLETS DE BANQUE,

PAPETERIE DE BUREAU.

EN GROS ET EN DETAIL.

BLUMHART & CIE,

87, Rue St. Pierre.

Québec, 27 Mai 1876.

Au Bloc Brunet

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,

ST. ROCH.

L. N. HENault

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.

SPECIALITÉS DE CHAPEAUX,

FLEURS,

ÉTOFFES A ROBES

ET A COSTUMES,

ETC., ETC.

DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. N. HENault.

Québec, 27 Mai 1876.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

(BASSISSE STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

LE REVEIL
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAIT LE SAMEDI.

Bureaux, 30, Rue St. Louis,
QUÉBEC.

ABONNEMENTS.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00

Pour quatre mois..... 1.00

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75

Pour 3 mois..... 2.00

Pour 6 mois..... 3.00

Pour l'année..... 4.00

Chaque ligne additionnelle..... 0.10

Québec, 27 Mai 1876.

F. O. Vallerand

IMPORTATEUR,

Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame

BASSE-VILLE.

LAMPES, FANAOX, VERRERIES



Huile de Charbon,
Pétrole,
Kerosene,
Benzine,
Huile pour Machines,
Huile Noire.

AUSSI :

Globes,
Cheminées,
Abat-Jour,
Mèches,

ET AUSSI

Tous les articles nouveaux et améliorés dans ce genre.

Québec, 27 Mai 1876.

I. P. DERY

LIBRAIRE,

IMPORTATEUR DE

LIVRES DE PIÉTÉ,

ARTICLES DE BUREAUX,

LIVRES BLANCS,

PAPETERIES.

VINS ANAOYSÉS,

CIRE, CIERGES,

CLOCHES, ETC.

40, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE

Québec.

Québec, 27 Mai 1876—m.



J. B. LALIBERTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER,

No. 54, Rue St. Joseph, St. Roch,
QUEBEC.

A constamment en main toutes sortes de
Chapeaux et Fourrures,

de toutes descriptions, confectionnés pour
Dames et Messieurs, dans le meilleur goût.

*Salle d'échantillons de Fourrures ouverte
tout le long de l'année.*

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

E. Tremblay & Cie.,

MARCHANDS-EPICIERS,

89, Coin des rues de l'Eglise et
Des Fossés, Saint-Roch,

QUEBEC.

Ont constamment en main des Epicerie des
mieux choisies, à vendre à bon marché.

S'occupent spécialement entre autres choses
du commerce de biscuits et sucreries de toutes
sortes, de première qualité, de la célèbre mai-
son Hoessack, Woods & Cie., dont ils sont les
agents.

Le public y trouvera toujours un des assorti-
ments les plus complets

En Gros et en Detail,

A des prix extrêmement réduits.

Les marchandises sont transportées gratui-
tement à domicile ou sur les quais, dans toutes
les parties de la ville, à n'importe quelle heure
de la journée.

Québec, 27 Mai 1876.

TÉLESPHORE DROLET, HORLOGER ET BIJOUTIER,

125, RUE DU PONT, ST. ROCH, QUÉBEC,

Porte voisine de M. Ovide Grenier, épicier.

Il se charge de réparer les Horloges, Montres,
Bijoux, etc., etc., avec le plus grand soin et la
plus grande promptitude et à des prix très-ré-
duits.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

PELLETIER & LEMOINE,

AVOCATS,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC

Au dessus des bureaux de l'Assurance
Stadacona.

HEURES DE BUREAU: De 10 heures A. M., à 4 h. P. M.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,

Les dépressions morales,

La dispepsie,

La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

Contrefaçons à bon Marché

Qui ne contiennent

NI QUININE,

NI SHERRY.

Le seul vin de Quinine véritable est
celui de

CAMPBELL

Nous n'avons rien à faire avec ces
imitations à bon marché et sans valeur.

Québec, 3 juin 1876.—6m

Edward Carbray

PAPETIERS

No. 62, Rue St. Paul, Basse-Ville,

QUEBEC.

SACS DE PAPIER,

BOITE EN CARTON,

BOITE A THÉ EN CARTON,

PAPETERIE,

FICELLE,

CORDAGE,

ETC.; ETC.

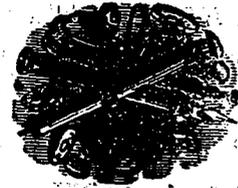
L'assortiment est maintenant au com-
plet.

Une visite est respectueusement
sollicitée.

Québec, 10 juin 1876.—1m.

DUQUET & CIE.,

Horlogers et Bijoutiers,



NO. 1

NO. 1

RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,
QUEBEC.

Ont constamment en main un des meilleurs
assortiments de montres en or et en argent, bi-
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

JEAN BLOUIN,

TAILLEUR,

No. 5, ESCALIER CHAMPLAIN, No. 5,

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Ayant été plusieurs années dans une des
premières maisons de Montréal et des Etats-
Unis comme premier tailleur et ayant toujours
satisfait ses pratiques, espère par là mériter
l'encouragement du public.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

A. LAPOINTE,

CHAPELIER ET MANCHONNIER

Coin des rues Des Fossés et du Pont,

ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement
un assortiment des plus complets en Chapeaux
de Satin, de Feutre, de Paille et de tout autre
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

MAISON CANADIENNE

DE

L. M. Picard & Cie.,

Photographe

Et manufacturier de Cadres Dorés, en Noyer
Noir et Rustiques; tient toujours un assorti-
ment de Miroirs, Chromos, Gravures, etc.,

Le tout à des prix qui défient toute compé-
tition.

Le soussigné désire informer ses amis et le
public qu'il vient de faire une grande réduction
dans le prix des portraits sur zinc et sur cartes.

Vous pouvez juger de cette grande réduction
par les prix suivants:

Portraits sur Zinc—Pour une douzaine, 75

cents, pour quatre, 25 cts.

Portraits sur cartes—Pour une douzaine,

1 piastre.

Une visite est sollicitée.

L. M. PICARD,

31, rue Des Fossés, St. Roch,
Québec.

Québec, 27 Mai 1876.—1m.

Imprimé et publié par A. Bules, propriétaire et ré-
dacteur-en-chef, 30, rue St. Louis, Haute-Ville,
Québec.